Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Administration et Rédaction:
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:
Un an, Canada $2.00
„ „ Etats-Unis ... $2.50
„ „ Europe $5.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

12ème Année | PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi le 8 novembre, 1922 | No. 36

Le problème de la tuberculose dans la Saskatchewan

De toutes les maladies contagieuses auxquelles est exposé le Canada, la plus redoutable est incontestablement la tuberculose. Elle est la cause d'une mort sur quatorze au pays; dans la Saskatchewan, les statistiques lui donnent le premier rang sur toutes les autres maladies comme pourvoyeuse de la mortalité.

Notre gouvernement provincial, devant un tel état de choses, a résolu de se mettre sérieusement à la tâche pour enrayer le fléau. Une commission d'hommes compétents nommés par ses soins a fait une étude approfondie du problème et a soumis au cabinet un certain nombre de recommandations, dont la plus importante est la construction de 2 nouveaux sanatoriums. Ces deux institutions, ajoutées à celle de Fort Qu'Appelle, devenue tout à fait insuffisante, seront évidemment d'un grand secours. En mettant le traitement davantage à la portée des malades, on en soulagera un plus grand nombre et l'on facilitera en même temps les mesures propres à combattre la propagation du terrible germe.

C'est à tort que l'on s'imaginait autrefois qu'un sanatorium, pour donner de bons résultats, exigeait une altitude ou un climat spécial. Les grands facteurs de la cure ne sont ni le climat ni l'altitude, mais le milieu, l'atmosphère favorable au véritable repos du corps et de l'esprit. L'un des éléments de succès des hôpitaux pour tuberculeux consiste donc dans leur distribution à travers la province de telle sorte que les patients ne soient pas trop éloignés de leurs parents et amis.

La première chose à faire pour le malheureux atteint du mal implacable est d'"apprendre l'art d'être tuberculeux." Il doit réorganiser sa vie de façon à retarder les progrès du mal, éviter tout ce qui est susceptible de diminuer sa résistance, par-dessus tout se mettre en garde contre la fatigue excessive, l'inquiétude, la tension de l'esprit. C'est un entraînement particulier que l'on peut suivre uniquement par un séjour temporaire au sanatorium. Le jour où le plus grand nombre des malades pourront facilement passer quelque temps dans un sanatorium, ils en sortiront beaucoup mieux armés pour mener leur vie de tuberculeux et toute notre population bénéficiera des notions indispensables d'hygiène qu'ils en auront rapportées.

La campagne contre la tuberculose doit être avant tout, ne l'oublions pas, une campagne d'éducation. Ce ne sont ni les sanatoriums, ni les ministres, ni les spécialistes à eux seuls qui nous délivreront de la peste blanche. Il y faut la coopération sérieuse de tous. Notre peuple doit d'abord se débarrasser des idées fausses trop répandues sur le sujet. Si le taux de mortalité de la tuberculose a été jusqu'à présent si élevé, cela est dû en partie à l'impression presque générale que la maladie est incurable. Or soignée à temps, elle peut être guérie. Sur les patients dans la période des débuts admis au sanatorium de Fort Qu'Appelle et renvoyés chez eux avant le 31 décembre 1921, 76.5 p.c. se livrent aujourd'hui à leurs occupations et six pour cent seulement sont morts. Lorsque ces faits seront suffisamment connus, des milliers de malades qu'on aurait autrement laissés franchir la période désespérée seront traités avec succès et ramenés à la santé.

L'essentiel est donc d'attaquer le mal avant qu'il ne soit trop avancé. Et les moyens de lui barrer la route sont surtout des mesures d'hygiène: abondance d'air pur, nourriture saine et fortifiante, éloignement des causes de fatigue et de soucis.

La tuberculose est une maladie contagieuse qui se propage par l'absence d'hygiène personnelle, par l'absorption d'aliments contaminés, par le contact avec des tuberculeux qui ne prennent pas les précautions voulues. L'an dernier, 311 personnes ont succombé à la tuberculose dans la Saskatchewan; de ce nombre, 250 sont mortes chez elles. Une enquête auprès des médecins de la province révèle en même temps qu'au 15 novembre 1921, 1,625 tuberculeux étaient traités dans leur propre foyer. Tous ces malades, s'ils n'y prennent garde, peuvent devenir une source d'infection pour leur entourage.

Le développement de la tuberculose chez l'enfant dépend beaucoup de la nourriture qu'il reçoit. Une nutrition défectueuse ou insuffisante est peut-être la cause la plus fréquente de détérioration de la santé dans le bas-âge. Les travaux de la commission antituberculeuse nous apprennent que 11 p.c. de nos écoliers sont visiblement et réellement mal nourris. Les mauvaises dents et les mauvaises amygdales, en empoisonnant le système et troublant la digestion, font naître un état débilitant qui diminue la résistance physique et facilite l'accès de la tuberculose. Qu'on songe que 47 p.c. de nos enfants ont des dents cariées et que 25 p.c. souffrent des amygdales! Certaines épidémies de maladies contagieuses aiguës, telles que la coqueluche, la rougeole, l'influenza et les rhumes ordinaires, favorisent aussi le développement de la redoutable maladie. Enfin la quantité d'air pur et de soleil qui entre dans nos maisons, la ventilation des salles publiques dans lesquelles nous nous réunissons ne contribuent pas peu à neutraliser ou à activer les germes d'infection.

On s'imagine parfois bien à tort que la vie à la campagne à elle seule immunise contre la tuberculose. Les chiffres nous prouvent malheureusement que les victimes sont aussi nombreuses dans les centres ruraux que dans les grandes villes. Aux champs comme ailleurs, on ne peut violer impunément les lois de l'hygiène; nos cultivateurs qui ont la funeste habitude de tenir leurs maisons hermétiquement closes du commencement d'octobre à la fin d'avril exposent gravement la santé de leurs familles. Si nous nous décidions à supprimer tout ce qu'il y a de défectueux et d'inconséquent dans notre manière de vivre, la tuberculose cesserait bientôt d'être une menace pour le pays.

C'est auprès de la jeune génération surtout qu'il convient de prêcher la croisade, en lui inculquant les saines notions d'hygiène et en lui faisant contracter les habitudes salutaires qui éloigneront d'elle le danger. Selon le mot de l'honorable Ubrich, "les écoles sont le vrai champ de bataille dans la lutte contre la tuberculose." Mais il serait difficile de sauver les enfants sans le concours actif des parents. Nous ne saurions trop recommander à ceux-ci d'apporter toute leur attention à ce problème vital. En s'adressant à l'Association canadienne de préservation contre la Tuberculose, Bank Street Chambers, Ottawa, ils recevront gratuitement des feuillets en français contenant de sages avis qui les mettront en mesure de défendre les leurs contre le mal et de les soulager s'ils sont déjà atteints.

Donatien Frémont.

L'abolition du sultanat en Turquie

Londres—Une dépêche de Constantinople rapporte que l'assemblée nationaliste d'Angora a adopté une loi supprimant le sultanat de Turquie et la succession au trône.

Un tel acte, de la part de l'assemblée nationale, équivaut à la déposition du sultan. A l'avenir, l'unique calife de Turquie sera périodiquement élu sans prérogatives de gouvernement, tous les pouvoirs étant entre les mains de l'assemblée nationale.

Constantinople — Tout le Levant a hâte de savoir ce que va faire le sultan à la suite du décret unanime de l'assemblée nationale abolissant le sultanat de Turquie. Quelques journaux déclarent qu'il est prêt à abdiquer, mais l'opinion générale est qu'il ignorera la décision d'Angora.

Simples Notes

Les terres scolaires et les ressources

Au moment où se tient à Ottawa une nouvelle conférence au sujet du retour aux provinces de l'Ouest de leurs ressources naturelles, l'article que consacre à la question dans le *Devoir* M. Henri Bourassa offre un intérêt tout particulier.

On trouvera plus loin cet article qui expose le problème sous un jour peu connu jusqu'ici, croyons-nous.

Le directeur du *Devoir* rappelle qu'en 1905 le gouvernement fédéral refusa aux délégués des futures provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta l'abandon de leurs ressources naturelles pour un motif qui se rattachait aux droits scolaires méconnus de la minorité catholique. Sir Charles Fitzpatrick, le ministre de la justice, qui justifia en Chambre ce refus, "voyait là, écrit M. Bourassa, et d'autres voyaient comme lui, un clou auquel il serait possible, un jour, de raccrocher un lambeau des droits de la minorité."

Si mince que soit l'espoir de voir la réparation de cette injustice, pourquoi ne pas nous y cramponner jusqu'à la fin?

Quelqu'un qui pense comme nous

L'*Action française*, de Montréal, poursuivant son enquête sur "notre avenir politique", publie un article de Joseph Bruchard dans lequel est abordée le question du rapatriement des Canadiens français des Etats-Unis. On remarquera que l'auteur y tient le même langage que nos lecteurs ont accoutumé d'entendre depuis quelque temps dans les colonnes du *Pariote*.

"Il faudra, il faut dès aujourd'hui, écrit le collaborateur de la revue, ramener chez nous le plus possible de nos compatriotes des Etats-Unis. Nous ne pouvons pas nous résigner à perdre la moitié de notre race, nous sommes trop peu. Ils ne reviendront pas? Non, pas tous, pas les américanisés, d'ailleurs indésirables, qui parlent encore en mauvais français peut-être, mais qui pensent en Américains, qui n'ont de patrie que le pays de leurs aises et qui ne voient pas beaucoup de raisons d'être français, ni même catholiques. *Mais* il y a là-bas encore un million de Canadiens ou de fils de Canadiens qui ont ici des attaches de famille et qui n'ont jamais dit l'adieu définitif à l'âme, au sol français. Plusieurs passent par la crise du retour quand les enfants perdent l'esprit traditionnel et se tournent à l'anglais. Beaucoup de ceux-là reviendraient, comme d'ailleurs un grand nombre sont déjà revenus. Nous comptons parmi nous au moins un demi-million de compatriotes qui ont vécu des années aux Etats-Unis, qui y sont nés, qui y ont passé vingt, trente, quarante années de leur vie et qui sont aujourd'hui de parfaits Canadiens. Nous ne pouvons pas rapatrier tous les Franco-Américains, ni la moitié, ni le tiers; contentons-nous du quart, du cinquième, du dixième: ramenons-en deux cent mille, gagnons-en seulement cent mille que nous implanterons solidement sur nos terres neuves ou dans nos villes et qui se multiplieront pour nous: c'est beaucoup et cela vaut la peine d'y dépenser des millions. Jusqu'ici nous n'y avons presque rien consacré: le budget fédéral des colonisateurs canadiens-français s'élève à une vingtaine de mille piastre, alors qu'on accorde $32,000 à l'immigration des Chinois et $500,000 à la propagande anglaise et étrangère. Ne serions-nous pas en droit de réclamer pour nos agents de rapatriement 30 p. c. de cette jolie somme?"

Oui, en réclamant que les crédits nécessaires soient employés au rapatriement des nôtres aux Etats Unis, nous demandons simplement ce qui nous est strictement dû.

Des passeports français à Régina

Régina — Les personnes de la Saskatchewan désirant aller en France peuvent maintenant obtenir des passeports de M. S. M. Jean, agent consulaire de France à Régina.

Ces passeports étaient autrefois émis à Montréal, à la suite d'une demande faite par l'intermédiaire de l'agent consulaire, et il fallait d'une à trois semaines pour les recevoir.

Le nouveau système évitera une perte de temps et des ennuis. Les papiers pourront être désormais remis immédiatement, du moment que l'on aura les lettres de créances nécessaires.

Convention générale franco-canadienne

Elle se tiendra à Prince-Albert dans le courant du mois de février

Nous sommes en mesure d'anoncer qu'une grande convention générale des Franco-Canadiens de la Saskatchewan aura lieu dans le courant du mois de février.

La dernière convention, on s'en souvient, s'était tenue à Gravelbourg; la prochaine doit donc siéger dans le nord de la province. Le comité exécutif de l'A.C.F.C., qui avait à choisir entre Saskatoon et Prince-Albert, a opté pour cette dernière ville. Quant à la date exacte, elle sera fixée un peu plus tard.

L'Association des Commissaires d'école franco-canadiens de la Saskatchewan tiendra en même temps sa convention. Des questions d'un grand intérêt pour l'avenir de nos écoles franco-canadiennes y seront discutées. Cette troisième convention de nos commissaires ne le cédera en rien aux deux qui l'ont précédée, celles de Régina et de Gravelbourg.

Lloyd George élu sans opposition

Il y a 53 députés élus par acclamation, dont 37 conservateurs

Londres — L'ex-premier ministre David Lloyd George a été réélu sans opposition député de Carnavon aux élections générales du 4.

Les candidats élus sans opposition comprennent 37 conservateurs, 7 libéraux nationaux, 5 libéraux nationaux, 5 libéraux, 3 travaillistes et un nationaliste.

Belfast — Dix des treize députés d'Irlande ont été élus par acclamation. Ce sont tous des conservateurs. Parmi eux se trouve le capitaine Charles Craig, frère du premier ministre de l'Ulster.

Pour économiser notre charbon

Une invention nouvelle qui épargnera des millions au Canada

Winnipeg — Après deux ans d'expérience, on a découvert une invention qui peut être placée dans toute fournaise à un bas prix et qui, dit-on, épargnera aux consommateurs de charbon du Canada des millions de dollars, en diminuant le gaspillage et en rendant le pays indépendant des importations, d'après ce qu'a annoncé M. B. Murphy, surintendant des terminus des chemins de fer canadiens nationaux. Avec cette invention, des qualités inférieures de charbon bitumineux et de lignite produiront plus de chaleur, en proportion du coût, qu'on en peut obtenir de l'anthracite.

Pendant plusieurs années, M. Murphy dit que son département s'est efforcé de trouver un moyen de faire un usage plus grand et économique du charbon de l'Ouest du Canada, à la place du charbon plus coûteux de l'Est et du charbon importé. Le charbon de l'Ouest et même les meilleures qualités de lignite contenaient relativement peu de cendres et beaucoup de carbone, la quantité totale de carbone étant plus considérable que celle de l'anthracite; mais vu que dans tout charbon bitumineux cette quantité de carbone est perdue en fumée et en gaz non consumé, il avait été jusqu'ici impossible d'obtenir, du charbon de l'Ouest, le rendement actuel obtenu du charbon importé le plus coûteux.

Récemment M. Murphy et ses collègues apprirent qu'une des autorités américaines les mieux renseignées sur la combustion du charbon avait réussi à obtenir du charbon bitumineux.

Le charbon de l'Ouest pourra être employé maintenant à la place du combustible importé.

Une organisation se forme ici pour obtenir les droits de fabriquer et d'employer cette invention au Canada.

On commencera, dit-on, les opérations bientôt.

OTTAWA — Lucien Pacaud, ancien député fédéral de Mégantique, récemment nommé secrétaire du haut commissaire canadien à Londres, partira le 12 novembre pour se rendre à son poste.

Nouvelles de partout

SASKATOON — Le grand organiste français Marcel Dupré donnera un concert à Saskatoon le 13 novembre, dans l'église méthodiste de la 3ème avenue.

CALGARY — A la convention des districts municipaux de l'Alberta, une résolution demandant au gouvernement le rappel de la loi actuelle des liqueurs et l'établissement d'un contrôle gouvernemental comme en Colombie Anglaise n'a été battue que par une majorité de quatre voix.

Edmonton — Les aviateurs Neilson et McLeod ont vu la mort de près en revenant de Rosetown, Sask., à Edmonton. Le moteur de l'aréoplane fonctionnant mal, ils avaient décidé d'atterrir immédiatement lorsque, à 300 pieds du sol, le feu se communiquait du moteur au reste de la machine. Trois minutes après l'atterrissage, celle-ci n'était plus qu'une masse de débris en flammes.

WINNIPEG — Les autorités du North Dakota ont décidé de coopérer étroitement avec la police du Manitoba et de la Saskatchewan pour empêcher les incursions criminelles sur le territoire canadien.

NEVILLE, Sask. — Marcel Monchamp a été tué instantanément sur la ferme de R. Monette, au Lac Pelletier, en essayant de placer une courroie sur la machine à battre. Son bras a été saisi entre la courroie et la poulie et complétement arraché, pendant que son corps était violemment projeté contre une boîte de fer de la machine. Le malheureux a eu le crâne broyé.

REGINA — La police provinciale a arrêté trois individus qu'elle croit positivement les auteurs du vol de $3,000 au bureau de poste de Galilée, l'autre semaine.

QUEBEC — Le gouvernement français a nommé officier de l'Instruction publique le R.P. Dagnaud, eudiste, curé de la paroisse du Sacré-Coeur de Marie, pour ses services rendus à la cause de l'éducation.

LONDRES — Le *Times* apprend de Moscou que le gouvernement français a autorisé une Commission soviétique à se rendre à Marseille pour s'occuper de la question ayant trait au rapatriement des prisonniers de guerre russes.

QUEBEC — A un banquet offert à M. Naggiar, consul général de France au Canada, l'hon. Taschereau a fait une déclaration qui semble annoncer la nomination, dans un avenir rapproché, d'un agent commercial de la province de Québec en France.

ATHENES — Les journaux d'Athènes annoncent que le prince André, frère de l'ex-roi Constantin, a été arrêté à Corfou, inculpé d'avoir contribué au désastre de l'armée grecque en Asie-Mineure. On le reconduira à Athènes à bord d'un destroyer et on l'enfermera dans un château.

DUBLIN — Miss Mary MacSwiney est au nombre de plusieurs personnes arrêtées dans la maison de Mrs Humphreys, à la suite d'une bataille rangée entre les occupants et les troupes de l'armée nationale qui étaient à la recherche d'Eamonn de Valera. Le chef républicain leur a échappé.

Pas de dividende pour les actionnaires de la "United Grain Growers Co."

Winnipeg — Le secrétaire des United Grain Growers, dans une lettre à tous les actionnaires de la compagnie, déclare que celle-ci ne paiera pas de dividende pour l'année financière se terminant le 31 août.

"Vos directeurs, dit-il, ont été incapables de déclarer un dividende pour l'année courante. C'est la première interruption dans le payement de dividende depuis que la compagnie a commencé ses opération en 1906. Les réserves seront utilisées pour compenser les pertes."

Le secrétaire ajoute que la position financière de la compagnie est encore très forte, qu'elle n'a pas eu de difficultés à obtenir les crédits nécessaires à la transaction de ses affaires pour l'année et que les actionnaires ont toutes les raisons d'avoir confiance dans l'avenir de le compagnie.

On ne mentionne pas l'étendue des pertes encourues. L'assemblée annuelle de la compagnie, dont l'hon. T. A. Crerar est le président, aura lieu à Calgary le 23 novembre.

Pas de bureau national de l'Instruction Publique

Québec et l'Ouest y sont opposés — La conférence d'éducation déclare que l'intérêt national exige que l'instruction demeure sous la juridiction absolue et exclusive des autorités provinciales.

Toronto — Répondant à l'invitation du gouvernement d'Ontario, les ministres et les sous-ministres de l'Instruction Publique de toutes les provinces du Canada se sont réunis, à Toronto pour discuter l'opportunité de la fondation d'un conseil national de l'Instruction Publique.

Les réunions ont duré deux jours et les délégués n'ont pas pu en venir à une entente à propos de la formation de ce conseil. Non seulement la province de Québec n'a pas voulu s'engager à recommander la création de ce bureau, mais les représentants des provinces de l'Ouest se sont montrés également antipathiques au projet.

Les délégués se sont tous accordés à condamner l'ingérence des autorités fédérales dans le domaine scolaire, qui relève exclusivement des provinces.

A ce sujet la résolution suivante, présentée par l'honorable A. David, secrétaire provincial de Québec, appuyé par l'honorable R. McGregor, ministre de l'Instruction de la Nouvelle-Ecosse, a été adoptée à l'unanimité:

"Que cette Conférence entre ministres et sous-ministres d'éducation des provinces de l'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Manitoba, Alberta, Saskatchewan et Colombie Anglaise, se déclare formellement opposée à toute ingérence soit de la part des autorités fédérales soit de la part d'institutions publiques ou privées en matière éducationnelle relevant des seules provinces, hormis dans certains cas particuliers après entente expresse avec les gouvernements concernés. Cette conférence déclare de plus que l'intérêt national exige que l'éducation demeure sous la juridiction absolue et exclusive des autorités provinciales."

Une autre résolution a été adoptée pour résumer le travail de la conférence. Elle a été présentée par M. S. J. Latta et secondée par M. McGregor.

"Résolu que cette conférence se rend au désir exprimé par le conseil national de l'instruction de soumettre respectueusement aux gouvernements provinciaux la question de savoir s'ils sont en faveur de la création d'un bureau d'Instruction publique, pour les fins suivantes:

1 — a) La compilation et la publication de rapports sur la question éducationnelle, sur les problèmes scolaires et le développement de l'Instruction dans les provinces du Dominion, dans l'Empire britannique et dans les autres parties du monde.

b) Toute autre fonction qui pourrait lui être confiée de temps en temps après consentement mutuel de tous les départements provinciaux de l'Instruction publique.

2 — Que les gouvernements provinciaux qui sont en faveur de l'établissement, du dit bureau nomment un délégué à une prochaine conférence afin d'étudier et de faire rapport à leur gouvernement respectif sur les plans d'organisation et de maintien du dit bureau, et que la correspondance nécessaire pour atteindre ces buts soit faite par le major Ney, secrétaire de la conférence actuelle.

Toute la presse réclame le bilinguisme à Ottawa

Le "Soleil" dénonce "l'éternelle persécution du français" — La "Presse" propose la seule solution pratique: le bilinguisme de la papeterie officielle.

L'absence de titres bilingues des derniers emprunts nationaux a provoqué, dans la plupart des journaux de langue française, de justes protestations. Cette méconnaissance des droits de la langue française soulève toute la question du bilinguisme au fédéral.

L'éternelle persécution du français

Un article du *Soleil* est, à ce point de vue, tout à fait significatif.

"L'éternelle persécution du français dans l'administration fédérale se poursuit comme aux plus beaux temps du régime tory, dit le grand journal libéral de la région de Québec. Pour désagréable, basse et repoussante qu'elle nous apparut toujours, elle n'en est pas moins surprenante sous un régime libéral.'

Le *Soleil* rejette sur les subalternes le gros de la responsabilité en cette affaire. "Il est vrai, continue-t-il, que, malgré le changement de gouvernement, la physionomie de l'administration, nommée en quelque sorte à vie, demeure la même. Un renouvellement de l'élément administratif dans les divers ministères est l'oeuvre des années.

"L'élément actuel se compose, pour une grande part, des nominations faites sous le gouvernement de sir Robert Borden et d'Arthur Meighen. Les Canadiens français et leur langue maternelle n'en menèrent jamais large à l'époque où ils étaient à la tête des affaires nationales.

"Cette phalange antifrançaise qui occupe une place si considérable dans le service public est probablement responsable de la persécution qui se manifeste maintenant.

"Ces gens ne se font pas scrupule d'ignorer les droits du français dans la confédération et de le bannir partout où ils peuvent.

"Les titres des derniers emprunts nationaux n'ont pas été rédigés en français. Il est certain que l'honorable M. Fielding, parti depuis longtemps pour l'Europe, n'a eu rien à faire avec un détail administratif de ce genre. C'est l'oeuvre de ses subalternes. Il n'en reste pas moins vrai qu'il y a eu là une violation des droits reconnus à la langue française par la constitution."

Après avoir signalé plusieurs autres points où le français est méconnu, le *Soleil* conclut:

"Nous profitons de l'occasion pour indiquer au gouvernement libéral,—ce qui veut dire respectueux des droits de tous — et composé en partie de ministres canadiens-français, la nécessité qu'il y a de rendre à l'usage du français dans les documents publics sa place et son rôle d'honneur."

Ce serait tellement simple...

De son côté, le correspondant de la *Presse* à Ottawa aborde résolument la question et y propose la seule conclusion logique.

Pourquoi, dit en résumé Claude, ne pas établir tout simplement le bilinguisme de la papeterie officielle?

Ce serait tellement simple. Avec des formules bilingues, plus de querelles. Plus de difficultés locales. Plus de chicanes sur la quantité d'imprimés français ou anglais expédiés dans telle ou telle région. Plus d'obligation, pour le contribuable, de réclamer tel ou tel texte. Plus d'occasions pour les fonctionnaires de manifester une mauvaise volonté quelconque. D'un bout à l'autre du pays, on distribuerait en même temps les formules imprimées dans les deux langues officielles du pays. Chaque contribuable se servirait, pour son compte, de la langue qui lui conviendrait davantage, mais aucun n'aurait à *formuler une plainte*, une réclamation quelconque.

C'est, à la fois, la solution la plus *pratique*, celle qui réduirait au minimum les ennuis des fonctionnaires et des contribuables—et pourrait-on dire, la plus hautement *éducatrice*. Car c'est elle qui rappellerait le mieux aux habitants du pays que le Canada est un pays *bilingue*, que deux langues y possèdent un caractère officiel.

(à suivre en 2ème page)

La souscription de l'A. C. F. C.

Pour aider à solder les frais de la défense dans l'affaire de l'école Ethier.

Souscriptions précédentes	$272.75
J. A. Pelletier, Rosetown	2.00
Anonyme	8.00
Total	$282.75

N. B. — Nous avons rectifié une erreur de $4.75 qui s'était glissée dans l'addition au début de notre liste.

Les ressources naturelles et la question des écoles

Les deux questions sont liées — En 1905 le gouvernement fédéral a refusé l'abandon aux provinces de leurs ressources naturelles parce qu'il voyait là "un clou auquel il serait possible, un jour, de raccrocher un lambeau des droits de la minorité."

UN ARTICLE DE M. HENRI BOURASSA DANS LE "DEVOIR"

On parle de nouveau de la "restitution" aux provinces de Manitoba, de Saskatchewan et d'Alberta de leurs "ressources naturelles", autrement dit des terres, mines et forêts jusqu'ici détenues par le gouvernement fédéral dans le territoire de ces provinces. La question n'est pas nouvelle; mais combien de Canadiens de la génération actuelle en connaissent l'origine, la nature et les à-côté?

Le pacte fédéral, on le sait, a réservé aux provinces, dans leurs limites respectives, la jouissance et la libre disposition de tout ce qui constituait le domaine de la Couronne, fonds et fruits—sauf les forteresses et autres propriétés militaires, attribuées à l'Etat fédéral. Dès le 1er juillet 1867, l'Ontario, le Québec, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick prirent pleine possession des terres de la Couronne, des mines et des forêts. La Colombie britannique, déjà constituée en colonie autonome, entra plus tard dans la Confédération avec les mêmes droits et les mêmes privilèges. De même, l'Ile-du-Prince-Edouard, si toutefois il y restait alors des terres vacantes. En droit et en fait, les provinces originaires sont donc maîtresses absolues, dans leur territoire, du domaine de la Couronne; et elles ont usé de ce droit pour établir des colons sur les terres vacantes et octroyer des permis d'exploitation forestière ou minière.

Historique de la question

Dans ce qui s'appelait autrefois la Terre de Rupert et le territoire du Nord-Ouest, le régime est tout autre. Dès l'origine de la Confédération, le parlement impérial accorda à l'Etat fédéral la quasi-souveraineté de ce vaste domaine, à charge de désintéresser la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui y exerçait, soit en vertu de sa charte, soit à la faveur d'un usage séculaire, de véritables pouvoirs d'Etat. Les essais de colonisation de lord Selkirk dans la vallée de la Rivière-Rouge démontrent que la Couronne reconnaissait implicitement à la puissante compagnie la possession du sol aussi bien que le privilège d'y faire la chasse et la pêche. En cédant ses droits au gouvernement canadien, la compagnie se réserva un certain nombre de terres à distraire du domaine public. Cet arrangement fut ratifié par le gouvernement impérial, en 1868.

Par ces lois et ces traités, les quatre provinces mères de la Confédération et les deux qui y adhérèrent subséquemment sont devenues propriétaires par indivis de toutes les terres vacantes, des forêts, des mines et des pêcheries dans toute l'étendue du territoire qui forme aujourd'hui les provinces de Manitoba, de Saskatchewan et d'Alberta. Ces "ressources naturelles" sont donc la propriété de la Confédération, aussi incontestablement que les biens de même nature, dans les limites des vieilles provinces, sont la propriété de chacune de ces provinces.

L'érection des provinces

Ce n'est pas tout. Les dispositifs de la constitution qui autorisaient l'Etat fédéral à annexer le Territoire du Nord-Ouest conférèrent au parlement canadien le droit et le pouvoir (sous réserve de la sanction royale) de gouverner ce territoire, de lui donner des lois et, éventuellement, de le constituer en une ou plusieurs provinces.

C'est en vertu de ce pouvoir souverain, /plusieurs fois sanctionné par les autorité impériales et affermi par la jurisprudence du Conseil privé, que le parlement d'Ottawa vota, en 1870, la constitution du Manitoba, en 1905, les constitutions de la Saskatchewan et de l'Alberta;—avec cette différence, indicatrice des progrès du principe d'autonomie, qu'on jugea nécessaire de faire ratifier l'Acte du Manitoba par le parlement impérial, tandis que cette formalité parut inutile lors de l'établissement des deux autres provinces. Dans cet intervalle de trente-cinq années, on avait reconnu que le pouvoir créateur du parlement fédéral est, à cet égard, absolu et souverain.

Les terres propriété de la Confédération

Par ces trois lois organiques, le parlement fédéral a stipulé expressément que les terres de la Couronne, les forêts, les mines et les pêcheries demeurent la propriété de la Confédération; non plus des quatre provinces-mères, ni des six provinces associées, mais la propriété conjointe des neufs provinces actuelles et de toutes celles qui pourront être organisées ou annexées dans la suite des temps. Les habitants du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta bénéficient donc, comme tous les autres contribuables du Dominion, des profits que l'Etat fédéral peut tirer de ces richesses. Voilà ce que taisent ou ignorent ceux qui soutiennent les réclamations de ces provinces. Lorsqu'ils parlent de "restitution", ils commettent une erreur plus grossière encore. "Restitution" implique appropriation antérieure du bien d'autrui. Or les terres les mines et les forêts de l'Ouest appartiennent sans conteste à la Confédération et lui ont toujours appartenu: il ne saurait donc être question de les "restituer" aux provinces qui ne les ont jamais possédées, qui n'y ont aucun droit légal ou moral. Qu'on parle de "don", fort bien; mais est-il à propos de le faire? si oui, à quelles conditions?

Le régime est-il injuste?

Ce régime, par comparaison avec celui des autres provinces, constitue une anomalie, c'est indéniable. Mais en résulte-t-il une injustice ou un inconvénient qui justifient la modification des lois organiques du pays?

Le seul fait de la différence des régimes n'est pas, en soi, un motif péremptoire pour saboter, une fois de plus, la Constitution. L'uniformité des lois et des régimes n'est pas toujours un bien. Le Canada s'est constitué en fédération plutôt qu'en Etat unitaire, précisément parce que la nature composite, hétérogène, de son territoire et de sa population comporte maintes différences qui seraient, ailleurs, des anomalies et qui sont, ici, des nécessités.

Mais en toute équité et pour le bon ordre général, l'anomalie particulière dont se plaignent les gens de l'Ouest est-elle une nécessité? Quelle objection y-a-t-il à leur abandonner la libre jouissance des biens domaniaux dont les autres provinces disposent à leur gré?

Une première objection

La première objection, c'est que les provinces-mères de la Confédération ont fait d'énormes sacrifices pour l'établissement de ces territoires. Sans la possession des richesses naturelles qui s'y trouvent, l'ouverture et la colonisation des nouvelles provinces eussent été retardées de plusieurs décades; la plupart des nouveaux venus qui y vivent à l'aise ou dans l'opulence, aujourd'hui, mèneraient encore une existence misérable dans leurs pays d'origine. C'est en disposant d'une partie de ces richesses que l'Etat fédéral a pu opérer le rachat des droits de la Compagnie de la Baie d'Hudson, le partage des terres, l'irrigation de vastes régions autrefois stériles et surtout la construction des multiples voies ferrées—trop nombreuses— qui permettent aux habitants de ces provinces d'exporter les produits de leurs fermes et d'importer les marchandises ouvrées que ces régions ne peuvent leur fournir. Il se passera bien des années avant que le ministère de l'Intérieur et celui des Finances puissent retirer de la vente des terres de l'Ouest, ou des concessions forestières et minières, de quoi rembourser à la Confédération ce qu'elle a dépensé pour l'établissement de ces provinces.

Toutefois, ce n'est pas là, à nos yeux, la principale objection. Nous nous sommes trop souvent insurgés contre les fallacieux plaidoyers de "reconnaissance" et de "restitution" en faveur de la France ou de l'Angleterre pour faire chorus avec ceux qui poussent les vieilles provinces, ou la Confédération, à prendre à l'égard des provinces nouvelles l'attitude arrogante protectrice et, au fond, profondément égoïste de "mère patrie". Dans la disposition de ces richesses, les spéculateurs, les financiers et les politiciens véreux des vieilles provinces ont, de tout temps, fait d'énorme razzias, réalisé des profits exorbitants, absorbé de gigantesques pots-de-vin. Maintes entreprises, lancées et soutenues à coups de millions, ont profité aux *schemers* de de l'Est beaucoup plus qu'aux colons de l'Ouest. Au point de vue purement administratif, rien ne justifie la prétention des politiciens d'Ottawa, sans distinction de parti, de croire qu'ils ont meilleure qualité pour administrer ces biens que les politiciens de l'Ouest.

La véritable objection: les terres scolaires

Mais il est une autre objection de fait et de droit qui se rattache au fondement même de la Confédération. En opérant le partage des terres de la Couronne dans toute l'étendue du territoire des trois futures provinces, le parlement fédéral mit en réserve, dans chaque township, deux "sections", de 640 acres chacune, désignées sous le nom de "terres scolaires". Le prix de vente de ces terres se capitalise dans le trésor fédéral qui doit en verser la rente au gouvernement de la province où la terre est située, mais à la condition expresse que la totalité du revenu soit employée à l'entretien des écoles publiques de la province. Au moment où cette loi organique fut votée, le régime des écoles *publiques* comportait la reconnaissance d'écoles *séparées* ou confessionnelles, en faveur de la minorité catholique ou protestante de chaque province. On sait de quelle manière la législature du Manitoba, en 1890, et le Conseil des Territoires, en 1892, violèrent les droits des minorités catholiques, au mépris de la Constitution, de l'équité naturelle, des engagements d'honneur les plus sacrés. On sait également avec quelle lamentable faiblesse le gouvernement fédéral, sous tous les régimes, avec tous les partis, laissa commettre l'iniquité: elle subsiste encore.

Mais ce qu'on sait moins, c'est que le dispositif de la loi des Terres fédérales qui pourvoit à l'aide aux écoles n'a jamais été modifié. Le droit moral, et peut-être légal, des minorités à leur part de ces revenus est intact. En 1905, les délégués des futures provinces de Saskatchewan et d'Alberta exigeaient, comme aujourd'hui, l'abandon aux provinces—on n'osait pas dire alors la "restitution"—de leurs "ressources naturelles". Le gouvernement fédéral refusa; le ministre de la Justice, sir Charles Fitzpatrick, justifia ce refus, en Chambre, par diverses raisons d'ordre administratif. Mais le motif réel, c'est qu'il voyait là, et d'autres voyaient comme lui, un clou auquel il serait possible, un jour, de raccrocher un lambeau des droits de la minorité.

Une restitution à faire

Espérons qu'avant de traiter avec les gouvernements de l'Ouest, les ministres fédéraux— et la délégation québecoise qui leur fournit leur principal coefficient de force politique—n'oublieront pas cet aspect de la question. Il y a là, s'ils veulent en user un moyen efficace de réparer une partie des torts passés et récents.

La véritable "restitution", c'est là qu'elle s'impose.

:*:

Toute la presse réclame le bilinguisme à Ottawa

(suite de la 1ère page)

A l'heure actuelle, notre régime des monnaies et des timbres-postes, une partie de notre papeterie officielle tendent, au contraire, à créer l'impression qu'une seule langue possède dans ce pays des droits réels. Le *bilinguisme* administratif abolirait cette dangereuse prédication, l'orienterait plutôt dans le sens de la Constitution fédérale..

Ne croit-on pas que la chose vaut la peine qu'on s'en occupe?

La voix du bon sens

Claude juge qu'il serait relativement facile pour nous d'obtenir justice. Il estime que la demande ne susciterait guère de protestations, en dehors d'un petit groupe, et que "l'on admirerait plutôt ceux qui auraient le simple courage de réclamer justice pour leur race en demandant que l'on fasse disparaître une anomalie ridicule et arbitraire".

"Le bon sens parle, dit-il, la même langue dans tous les pays. Les Anglo-Canadiens, en général, en ont trop pour combattre le français, surtout quand il ne les gêne pas. Ils seraient les premiers à se fâcher contre ceux qui viendraient leur dire qu ils n'osent pas demander des formules bilingues, dans tous les ministères, de peur de leur déplaire:—"Vous nous prenez donc pour des imbéciles et des fanatiques", répondraient-ils à ces timorés. "Demandez seulement et vous verrez bien."

Quel ministre canadien-français parlera?

"Il serait curieux en effet que l'on demandât une bonne fois, sérieusement et fermement, cette chose si simple: des formules bilingues, non pas simplement par l'organe des journaux, mais directement, au conseil des ministres. Notre représentant officiel qui se chargerait de cette mission auprès de ses collègues anglais serait probalement étonné du succès rapide de ses démarches. Je ne dis pas qu'on lui ferait fête, mais s'il le demandait de la bonne manière, ces hommes intelligents et bien versés dans la politique l'écouteraient avec attention et se rendraient sans doute à un désir aussi légitime. Un ordre de chacun d'eux, le lendemain, à leurs sous-ministres et l'affaire serait bâclée, sans le moindre accroc à la bonne entente et sans l'ombre d'un danger pour le gouvernement. Il ne resterait plus ensuite qu'à surveiller la bonne et prompte exécution de l'ordre, car, dans cette question du français, il y a évidemment beaucoup plus de mauvaise volonté à craindre de la part des fonctionnaires que de la part du cabinet."

Résultat possible

Et *Claude* de conclure:

"Ceci peut paraître d'un optimisme exagéré.—"Ce résultat que vous semblez promettre est trop magnifique", direz-vous. Peut-être, mais il reste possible et probable tant qu'on n'aura pas tenté de l'atteindre. C'est le seul aussi qui soit satisfaisant. Aussi longtemps que l'on continuera à n'envoyer des formules françaises que dans Québec, à n'imprimer des lettres avec en-têtes françaises que pour Québec, la reconnaissance du français, langue officielle du pays, sera laissée à la discrétion de l'imprimerie nationale et d'un groupe de fonctionnaires qui ne pêche pas par excès de sympathie à notre égard. Et l'on persistera en certains quartiers à parler de nous, comme de la "réserve de Québec."

"Mais, encore une fois, pour l'atteindre, ce résultat, il faut demander en hauts lieux; il faut rappeler à nos représentants officiels que nous tenons énormément à ces formules bilingues . L'exemple des fakirs hindous qui attendent le salut en dormant est justement celui que nous ne devons pas suivre."

Voilà des vérités que nous avons maintes fois exprimées ici même. Il nous est agréable de les trouver dans des journaux comme le *Soleil* et la *Presse*, qui pourraient tant, s'ils le voulaient, pour faire aboutir nos justes réclamations.

:*:

Le Pape en Russie

Les autorités locales ont heureusement accueilli la mission pontificale envoyée au secours des affamés russes. La mission pourvoira aux besoins de 35,000 enfants dans les districts de Djankoy et d'Eupatoria, dont la population comprend de nombreux catholiques. Ainsi les Russes schismatiques sauvés de la mort par le Souverain Pontife voient tomber lentement leurs préjugés sur le Pape et l'Eglise catholique.

Aux instituteurs et institutrices

Cours d'Ecole Normale

L'honorable S. J. Latta, ministre de l'éducation, annonce que des cours de l'Ecole Normale pour la préparation des instituteurs et institutrices à l'obtention des certificats de première et de seconde classe auront lieu à Régina et à Saskatoon du mercredi 3 janvier au vendredi 27 avril 1923.

Ces cours seront ouverts seulement aux instituteurs et institutrices qui détiennent des diplômes de première ou seconde classe et ont suivi le cours de quinze semaines à l'Ecole Normale provinciale ou un cours de formation professionnelle équivalent à celui-ci; aux personnes qui détiennent des degrés satisfaisants en arts ou sciences d'universités canadiennes ou britanniques, et aux anciens soldats libérés qui détiennent des diplômes de seconde ou de première classe.

Pour être admis à ces cours, les candidats doivent avoir au moins dix-huit ans ou atteindre cet âge avant la fin du cours.

Cours spéciaux de troisième classe

Des cours spéciaux de quinze semaines de l'Ecole Normale auront lieu dans les villes suivantes, du 17 janvier au 27 avril, pourvu que vingt-cinq personnes au moins expriment le désir d'y assister dans chaque endroit: Régina, Saskatoon, Moose Jaw, Prince-Albert, Yorkton, Moosomin, Weyburn et [illegible]. Seules les personnes d[illegible] au moins des diplômes de seconde classe seront ad[illegible] cours.

Il est entend[illegible] candidats suivront le c[illegible] le plus rapproché [illegible] de résidence; i[illegible] doivent [illegible] au moins dix-sep[illegible] ans [illegible] cet âge avant la fin du cours.

Les étudiants désirant être admis à n'importe lequel des cours doivent faire leur demande au département sur la formule prescrite *au moins trois semaines avant la date de l'ouverture.* Des blancs de formules à cet effet seront adressés par le département sur demande.

:*:

La population de l'Empire Britannique

La population totale de l'empire britannique se répartit à peu près de la façon suivante: Royaume-Uni, 47 millions; Dominions, 22 millions; reste de l'empire (Inde principalement), 378 millions. Ce qui forme un total de 447 millions d'habitants.

Ainsi, sur les 447 millions d'individus que compte l'empire britannique, 65 millions seulement sont de race blanche; et si de ces 65 millions de blancs on retire les 47 millions d'habitants du Royaume-Uni, on voit que les possessions britanniques ne comptent que 18 millions de blancs, y compris les Boers, les Canadiens français et autres d'origine non britannique.

:*:

Un timbre Pasteur

Paris — Le gouvernement français est à la veille d'émettre un timbre de 50 centimes à l'effigie de Pasteur, le fameux savant catholique français dont on célébrera en décembre prochain le centenaire de naissance.

En 1920, le Congrès postal international de Madrid adopta une résolution décrétant que le timbre français de 50 centimes devait être de couleur bleue. Le timbre de 25 centimes était bleu. A l'occasion de ce changement, on a suggéré au gouvernement français de suivre la coutume des autres pays et d'honorer un des plus grands Français dont on est à la veille de célébrer le centenaire, Louis Pasteur.

:*:

L'électricité sur les fermes de France

Paris — Le ministre de l'agriculture, M. Chéron, annonce dans le [illegible] que 1,200,000,000 francs seront mis à la disposition de l'agriculture pour l'exécution d'un programme consistant à fournir l'électricité aux district ruraux.

Le ministre dit que l'Etat consent à accorder un prêt de 30 ans au total de 600,000,000 frances à 4 p. c. à un syndicat agricole, aussi bien qu'aux communes, à la condition qu'ils fournissent les autres 600,000,000 requis pour le projet.

Ce qui se passe

Deux minutes de silence le 11 novembre

Ottawa — Le samedi onze novembre, on observera deux minutes de silence dans tout l'Empire britannique, suivant le désir exprimé par le roi dans un câblogramme envoyé par le secrétaire des colonies, le duc de Devonshire, au premier ministre du Canada.

C'est pratiquement la première dépêche envoyée par notre ancien gouverneur général en sa qualité de nouveau membre du cabinet Bonar Law.

—:*:—

La Saint-Jean-Baptiste réclame du français

Montréal — Le conseil général de Montréal a adopté, au nom de ses milliers de membres, la résolution suivante, à propos de l'absence de français sur les titres du nouvel emprunt de M. Fielding.

"L'émission de titres d'emprunts fédéraux intéresse tous les citoyens du pays, et, pour tous les Canadiens, deux langues sont officielles; le français et l'anglais. La dernière attitude du ministère des finances en matière de langue n'est donc pas conforme à l'esprit de la constitution.

De plus, le gouvernement, voyant l'utilité d'emprunter sur le marché intérieur, sollicite l'encouragement de toutes les provinces du Dominion. Sa dernière attitude à l'égard du français lui indispose les sentiments des Canadiens français. Et il est de mauvaise politique de vouloir faire réussir un emprunt d'intérêt national, en ne comptant pas sur les sentiments bienveillants de tous les citoyens.

C'est pourquoi, la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ne peut accepter la rédaction uniquement anglaise des titres du dernier emprunt national, et réclame au nom de ses milliers de membres une émission de titres bilingues."

La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, par le chef du secrétariat.

Jean GUERIN

—:*:—

Le Canada au Congrès de Genève

Londres — Une dépêche de Genève provenant de l'agence Reuter mande que le Congrès international du Travail a procédé à l'élection des six délégués qui feront partie du corps administratif du Bureau international du Travail. M. Tom-Moore, délégué du Canada, est au nombre des six qui ont été élus.

Pendant le débat sur la répartition des sièges au conseil administratif, M. Ernest Lapointe a protesté contre le projet de donner un des sièges à la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, le Japon et aux Etats-Unis. M. Lapointe a prétendu que cette répartition modifiait radicalement le traité de paix, particulièrement l'article 393. Il soutint le droit de représentation du Canada et dit que le Canada désirait être traité sur un pied d'égalité à la conférence. M. Lapointe s'est objecté à ce que les Etats-Unis soient inclus dans la liste, car ce pays a refusé jusqu'à présent de prendre part à la conférence. Les Américains n'y viendront que lorsqu'ils le voudront, dit-il.

L'orateur a déclaré qu'il faisait ces remarques non seulement dans l'intérêt du Canada, mais dans l'intérêt même du Labor Office, qui devrait reposer sur des fondements de justice et de paix.

—:*:—

On abandonnerait la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson

Le Pas — On croit ici, d'après des sources autorisées, que l'achèvement immédiat du chemin de fer de la Baie d'Hudson ne sera pas entrepris. Des ordres récents auraient été donnés par les officiers supérieurs du Chemin de fer National de procéder sans délai au rassemblement de tout le matériel inemployé le long des 332 milles de voie ferrée jusqu'à Kettle Rapids, où les rails se trouvent posés.

Des équipes d'hommes avec un grand nombre de locomotives et de wagons commenceront le travail immédiatement, croit-on. Tout le matériel inemployé, traverses, rails, aiguilles, fils télégraphiques, etc., sera transporté ailleurs dans l'Ouest, pour servir à la construction de lignes d'embranchements.

On croit que la nouvelle Commission concentrera ses efforts pour le moment sur les lignes d'embranchements plutôt que sur l'achèvement du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

—:*:—

Un journaliste devant la barre de la Chambre à Québec

Québec — Sur une injonction de l'Assemblée législative de Québec, John H. Roberts, directeur du journal hebdomadaire "The Axe", a été remis entre les mains du sergent d'arme de la Chambre, lequel le présentera soit devant la Chambre soit devant tout autre tribunal.

Traduit devant la barre de la Chambre sous l'accusation de libelle séditieux, Roberts a nié énergiquement avoir jamais eu l'intention d'attaquer la dignité ou l'honneur de l'Assemblée. Il a refusé de divulguer rien de plus que ce qu'il avait publié dans son journal au sujet du meurtre de Blanche Garneau.

D'après le dernier numéro de "The Axe", la protection occulte dont ont bénéficié les meurtriers de cette jeune fille constitue le plus grand scandale administratif qui ait jamais existé dans la province de Québec.

Le journal anglais offre $5,000 de récompense à qui résoudra les questions suivantes:

Qui est-ce qui jouit de la protection accordée aux assassins de Blanche Garneau?

Est-ce le fils de l'un des hommes les plus haut placés dans la province de Québec?

Est-ce que le fils d'un autre très haut personnage n'est pas son complice?

Qu'y a-t-il de vrai dans la rumeur que deux membres de la Législature sont responsables de la mort de Blanche Garneau?

—:*:—

Le projet de traité franco-canadien

Paris — Le ministre des finances du Canada, M. W.-S. Fielding, a entamé une série de conférences avec M. Dior, ministre du commerce de France et représentant du ministère des affaires étrangères, dans le but de régler différentes questions intéressant les deux pays.

Les conversations se continueront pendant quelques jours et auront probablement pour résultat la conclusion d'un traité de commerce entre le Canada et la France.

M. Ernest Lapointe, délégué du Canada à la conférence internationale du travail à Genève et ministre de la marine et des pêcheries, doit aussi prendre part à la conférence.

—:*:—

L'Italie célèbre l'anniversaire de la victoire

Rome — Le quatrième anniversaire de la victoire de l'Italie sur l'Autriche a été célébré dans toutes les parties du pays, le 4 novembre, avec solennité et profonde émotion. C'est la première fois que le jour de la victoire était célébré officiellement et publiquement.

A cette occasion, le premier ministre Mussolini a adressé un message aux Italiens des Etats-Unis et du Canada.

—:*:—

Le Vatican et le changement de gouvernement en Italie

Rome — Le pape Pie XI a manifesté un vif intérêt à chaque phase de la révolution pacifique qui a porté les fascistes au pouvoir. Durant ces journées de surexcitation, il recevait les nouvelles d'heure en heure de ses secrétaires et renouvelait son désir qu'il n'y eût pas d'effusion de sang.

Un prélat, à la vue de l'entrée des troupes fascistes dans Rome, ayant remarqué que la "révolution" avait réussi, le pape l'aurait repris en disant: "Ce n'est pas une révolution, c'est simplement un changement de gouvernement."

On ne peut obtenir au Vatican aucun commentaire officiel au sujet de l'avènement au pouvoir de Mussolini; mais les familiers de Pie XI disent que la politique du Saint-Siège ne sera pas affectée par le changement dans la vie politique de l'Italie. La politique du Vatican continue d'être une politique de dignité, de silence et d'éloignement.

—:o:—

La Belgique siègera à la conférence de Lausanne

Bruxelles — Les gouvernements anglais, français et italiens ont accueilli favorablement la requête de la Belgique pour prendre part à la conférence de Lausanne sur les affaires du Levant.

Les journaux disent que les intérêts des Belges dans les tramways, les usines électriques et autres industries au Levant dépassent ceux des Italiens.

—:*:—

La fenêtre du souvenir

On a inauguré à l'église Saint-Paul de Toronto (Canada) une fenêtre dont voici l'intéressante histoire.

Cette fenêtre, qui est dédiée "à la gloire de Dieu et à la glorieuse mémoire des Canadiens qui servirent la patrie pendant la guerre de 1914 à 1918", est composée de 700 fragments provenant de 50 églises et de 20 monuments publics et château de France, de Belgique et d'Italie, victimes de bonbardements au cours de la grande guerre.

Cette curieuse collection a été faite par le brigadier général Mitchel, qui combattit en France, en Belgique et en Italie.

Le haut de la fenêtre est formé de trois statues représentant la Douleur, la Victoire et la Récompense; au centre, sont les reproductions de Saint-Marc de Venise, de la cathédrale d'Amiens, de l'hôtel de ville d'Arras et des halles d'Ypres.

Cette fenêtre pourrait être dénommée la fenêtre du souvenir.

—:o:—

Mort du Père Vaughan

Londres — Le R.P. Bernard Vaughan, S. J., frère de feu le cardinal Vaughan, est décédé. Le Père Vaughan était doué d'une grande éloquence. Ses écrits sont aussi remarquables. Il y a quelques années, il avait fait une tournée au Canada, dans l'Alaska, aux Etats-Unis et au Japon.

Le distingué jésuite tomba malade, il y a deux ou trois mois, à Sheffield, mais il prit assez de mieux pour qu'on pût le transporter au collège de la compagnie de Jésus, à Putney. Il ne s'est alité définitivement que trois jours avant sa mort. Il a rendu paisiblement son âme à Dieu, en présence des religieux de la maison.

Le Père Vaughan était né à Courtfield, Herefordshire, le 20 août 1847. Il vint à Londres en 1901 et s'occupa beaucoup des pauvres. En 1906, ses sermons sur les "péchés et la société" attirèrent des foules énormes d'auditeurs. Il a aussi prêché plusieurs carêmes remarquables. Le roi Edouard VII aimait à l'entendre. En 1910, lors du congrès eucharistique de Montréal, il prononça un sermon à la cathédrale.

Parmi ses ouvrages, on signale "Le socialisme au point de vue chrétien", livre paru en 1913. Il a combattu aussi le mormonisme. Maintes fois, il s'est élevé contre le suicide de la race en Angleterre.

Six frères du Père Vaughan devinrent prêtres. Toutes ses soeurs sont entrées en religion.

Le Père Vaughan a succombé à l'influenza et à la paralysie.

—:*:—

Un bel acte d'héroïsme

Trois savants français, MM. Nicolle, Connor et Conseil, de l'Institut Pasteur de Tunis, ont froidement risqué la mort pour expérimenter sur eux-mêmes le sérum anticholérique qu'ils étudient!

Après de longues et patientes recherches, pour établir la formule d'un remède contre le choléra, ils étaient parvenus à des résultats qui leur semblaient définitifs. Il ne restait plus qu'à éprouver leur découverte sur les hommes. Sachant tout le danger de leur expérience, ils n'en ont pas moins injecté dans leurs veines et bu de ce sérum. Par bonheur, le résultat fut excellent.

L'histoire de la science française est pleine de ces actes magnifiques d'héroïsme. Faut-il rappeler, parmi tant d'autres, celui qui illustra Desgenettes, le médecin en chef des armées françaises sous le premier empire?

Desgenettes étudia sur place, en Egypte, les causes de la peste pendant l'épidémie de 1798, qui fit tant de victimes parmi les troupes françaises. Et afin de montrer aux soldats que cette terrible maladie n'était pas contagieuse, il s'inocula les produits de la suppuration d'un pestiféré.

Cette leçon de choses, si nous pouvons nous exprimer ainsi, qui n'eut d'ailleurs aucune suite fâcheuse pour son auteur, remonta, *ipso facto*, le moral de l'armée.

L'éducation chez les Indiens

Le populaire "peau-rouge" de l'histoire et de la légende devient rapidement une figure du passé. L'Indien d'aujourd'hui le remplace, redevenu un type viril et fort qui s'assimile facilement aux Canadiens de races diverses. Ses rapports avec les blancs lui ont valu une certaine immunité contre les maladies qui causaient tant de ravages parmi ses congénères au temps de leur premier contact. La population indienne a quelque peu augmenté depuis quelque temps et dans certaines parties du Canada nous avons des groupements florissants d'aborigènes adoptant nos méthodes pour gagner leur vie et demandant l'éducation à grands cris.

Le gouvernement fédéral se rend compte de l'importance qu'il y a de donner à ses pupilles les facilités d'éducation et des allocations d'argent pour l'éducation des Indiens sont faites d'année en année. Le département des Affaires indiennes, dont l'honorable Charles Stewart est le Surintendant général, a pris à ses charges ou participe à l'entretien de près de 789 éducateurs de jeunes Indiens. La plupart d'entre eux sont des missionnaires; l'Eglise et l'Etat travaillent donc côte à côte à faire de la jeune génération d'Indiens et d'Indiennes des citoyens dans toute l'acception du mot.

Près de 12,900 jeunes Indiens sont inscrits aux registres des 330 écoles et pensionnats. Ces institutions ne sont pas sous le contrôle des ministères provinciaux de l'Education, mais elles sont financées et administrées conjointement par le département des Affaires indiennes et par les diverses Eglises qui en ont la charge. Dans chaque province, les écoles indiennes sont inspectées régulièrement par des inspecteurs qualifiés et le travail accompli par les élèves indiens peut aisément être comparé à celui des élèves blancs de la même localité.

Dans les externats, outre le programme ordinaire, on attache une importance considérable aux travaux manuels, au jardinage, à l'hygiène et aux jeux d'ensemble. Les pensionnats donnent une formation plus complète dans les arts manuels qui serviront plus tard aux élèves. Les garçons reçoivent une instruction dans l'agriculture, le jardinage et l'élevage du bétail; les filles apprennent les travaux du ménage. Le parlement vote des crédits annuels — se montant à $1,363,420.45 l'an dernier — sur lesquels on prélève les dépenses nécessaires à l'entretien des diverses institutions. Les Eglises qui coopèrent à cette oeuvre s'occupent aussi de trouver des fonds. A ces allocations s'ajoutent des fonds de dotation lorsqu'il y en a de disponibles.

Il est offert aux diplômés des écoles et des pensionnats l'occasion de poursuivre leurs études, ou de l'aide pécuniaire à cette fin. Environ 90 Indiens, garçons et filles, fréquentent les "high schools" (écoles primaires supérieures) et les collèges du Canada. L'aide financière et la surveillance attentive de ces élèves sont du ressort du département des Affaires indiennes. D'autres diplômés qui manifestent de l'initiative reçoivent des octrois pour l'achat de bétail, d'instruments aratoires, de mobilier ou de matériaux de construction. Tous ces moyens ont stimulé l'ardeur au travail et ont eu pour résultat de rendre rapidement les Indiens capables de se suffire à eux-mêmes.

Un facteur important du progrès est le travail entrepris parmi les Indiens eux-mêmes. Outre près de 40 gouvernantes et gardes-malades diplômées, des instituteurs, des agents du gouvernement, des missionnaires et des instructeurs agricoles prennent une part active aux affaires des Indiens dans leur propre milieu. Les ménagères et les mères de famille reçoivent une instruction spéciale et on leur apprend à mener une vie honnête. Bien que le travail soit lent, l'Eglise et l'Etat agissent de concert, ce qui permet de réaliser des progrès constants.

—:*:—

Le chiffre 4

Les chiffres ont leur éloquence, assure-t-on. Toujours est-il que le nombre quatre, plus encore que les nombres trois et sept, s'applique à bien des personnes et des choses.

Ainsi il y a: les 4 points cardinaux; les 4 vents; les 4 quartiers de la lune; les 4 saisons; les 4 règles de l'arithmétique; les 4 figures de quadrille; les 4 quarts d'heure; les 4 pieds des animaux et des meubles; les 4 planches d'un cercueil; les 4 cordes du violon; les 4 parties du monde; le jeu des 4 coins; les 4 murs et les 4 coins d'une chambre ou d'une prison; les 4 roues; les 4 arts, enfin, voilà pour les choses. Pour les personnes, il y a: les 4 évangélistes; comme locutions: on fait le diable à 4; on se met en 4; on coupe un cheveu en 4; on monte 4 à 4 les marches d'un escalier; on est tiré à 4 épingles.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

SAINT-BONIFACE, Man.

La Toussaint — A la grand'messe le jour de la Toussaint, S. G. Mgr Arthur Béliveau, archevêque de Saint-Boniface officiait. Assistant, Mgr Jubinville. MM. les abbés Messier et Fortin étaient diacre et sous-diacre d'honneur. MM. les abbés Lapointe et Boulet remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre d'office. M. l'abbé Brunet présidait aux cérémonies.

M. l'abbé Savoie, vicaire de la cathédrale, donna le sermon sur la fête du jour. Il sut fort intéresser son auditoire par le parallèle qu'il fit entre les joies éphémères de la terre et celles du ciel qui sont éternelles. Aux vêpres Mgr l'archevêque officia, assisté de MM. les abbés Primeau et Savoie comme diacre et sous-diacre d'honneur. MM. Lapointe et Boulet, diacre et sous-diacre d'office. M. l'abbé Brunet présidait aux cérémonies.

Après les vêpres de la Toussaint, M. l'abbé Lambert, curé de la nouvelle église des gens de langue anglaise du Norwood, donna le sermon sur les âmes du Purgatoire. Il nous a fort recommandé de prier pour ces pauvres âmes qui, du fond de leur abîme nous crient: Aujourd'hui, c'est notre tour, demain, ce sera le vôtre.

— Il y aura 50 ans, le 9 novembre prochain, que le "Free Press," journal quotidien de Winnipeg, a été fondé. On se demande à cette occasion si ce journal, qui a tant fait contre nos écoles catholiques et françaises, fera mieux pendant les cinquante ans à venir.

— Le dimanche soir du 29 octobre, M. Georges Dorval, le sympathique organiste de la cathédrale de Saint Boniface, a donné un récital d'orgue Les louanges de M. Dorval ne son plus à faire. Il voisine sur le terrain du maître Bonnet, qui a joué à Winnipeg l'an dernier.

Voici le programme qui fut exécuté:

I

Prélude et Fugue en sol mineur, Bach (1683-1750)

II

a) Grand Choeur, Dubois (1837)
b) Fanfare, Lemmens (1823-1881)

III

a) Andante de la IVe Sonate, Mendelshon (1809-1847)
b) Pastorale de la 1ère Sonate, Guilmant (1837-1914)
c) Berceuse, Schubert (1797-1828)
d) Cantilène, Dubois (1837)
e) Gavotte, Martini (1706-1884)

IV

Toccate, Widor (1845)

SALUT

Chanté par le Choeur de la Cathédrale

Cor Jesu .... G. Dorval
Ave Verum Corpus .... G. Dorval
Solo de ténor et choeur à 4 parties
Soliste: M. Hélie
Ave Maria .... Rheinberger
Tantum Ergo .... Dubois
Laudate .... Gounod

—:✲:—

MARCELIN, Sask.

Un grand banquet dans l'église nouvelle, sous le patronage de S. G. Mgr Prud'homme, aura lieu le soir du 6 courant. Il y aura présentation d'adresse et discours. A tous bienvenue.

— L'avocat Davidson vient de faire des arrangements pour un bureau qu'il ouvrira à Marcelin cette semaine.

— La proposition d'un hôpital est encore sur le tapis. La construction en est bien vue; un médecin nouveau doit venir s'établir ici bientôt, ce qui aiderait beaucoup au projet.

— Mme H. A. Guillette est partie à Montréal pour un voyage de quelques mois, visiter ses parents et amis.

— On apprend qu'un boulanger vient s'établir parmi nous; il aura certes beaucoup d'encouragement et un avenir assuré.

—:✲:—

DEBDEN, Sask.

Dimanche dernier avait lieu la première partie de euchre au profit de l'une de nos candidates, Melle Alma Cyr. La seconde aura lieu le 19 novembre et cette fois ce sera pour l'autre candidate, Melle May Cyr.

— M. Omer Demers, marchand général, était de passage à Prince-Albert la semaine dernière où il a eu une entrevue avec Sa Grandeur Mgr J.-H. Prud'homme. M. Demers nous apporte l'heureuse nouvelle que nous aurons certainement les Soeurs de la Présentation l'automne prochain. Dieu soit béni!

— Le trente octobre, M. le curé a bénit le mariage de M. Raoul Beaulac, avec Melle Eva Laitre. Nos meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

Baptêmes

M. et Mme Gédéon Croteau, une fille, baptisée Marie-Rose-Alma. Parrain et marraine, Louis et Mathilda Croteau.

M. et Mme Raoul Jean, une fille, baptisée Marie-Albine-Angéline. Parrain et marraine, M. et Mme Delphis Jean.

—:✲:—

REYNAUD, Sask.

Le 18 octobre dernier, vers 2 heures a.m., M. W. Tobin, de St-Benedict, Sask., perdait la vie dans un accident d'auto. Il était en compagnie de M. J. Campman et conduisait la machine de ce dernier. A environ un demi-mille de distance de l'église de St-Bénédict, il perdit le contrôle de la machine qui roula en bas d'un terrassement de quelques pieds de hauteur.

M. J. Campman s'en tira avec de légères contusions, mais M. W. Tobin était tué instantanément.

Sa mort jette le deuil dans la municipalité de Middle Lake, dont il était conseiller depuis plusieurs années.

Il laisse pour déplorer sa perte: sa femme et six enfants, son père et sa mère, trois frères et deux soeurs.

Les $3,000.00 d'assurance-vie payés à la veuve aideront grandement celle-ci dans cette épreuve douloureuse.

ROSETOWN, Sask.

Visite de Sa Grandeur Mgr Mathieu et Confirmation

Cette visite tant désirée comptera dans l'histoire de Rosetown. Le samedi soir, l'arrivée de Mgr l'archevêque au C.P.R. était saluée par une foule sympathique et nombreuse, et trente-sept autos l'attendaient pour lui faire escorte. M. le curé Bonny, le maire de la ville, M. C. Taylor, et les principaux citoyens, tant catholiques que protestants, lui souhaitèrent la bienvenue; nos gens de langue française, chez qui l'enthousiasme est toujours expansif, manifestèrent leurs sentiments par des vivats joyeux et sonores.

On se rendit au presbytère, dont les abords étaient brillamment illuminés à l'électricité. Ensuite eut lieu à l'église la bénédiction du St-Sacrement; après une courte adresse de notre bon curé, Mgr répondit en des termes que sa bonté sait si bien trouver.

Le lendemain dimanche, la messe de communion était dite à 9 h. par Sa Grandeur et la grand'messe était chantée à 10 h. 30 par M. l'abbé Charest, de l'archevêché.

Après l'évangile, M. le curé a donné à Mgr un aperçu de l'état de la paroisse; il en a montré les besoins, les progrès et notre désir à tous de faire mieux dans l'avenir. Nous nous sommes associés de bon coeur aux idées et aux sentiments qu'il a exprimés. Nous sommes reconnaissants à Mgr pour ses bonnes paroles, les conseils paternels qu'il nous a donnés avec ses encouragements, resteront profondément gravés dans nos coeurs.

Un banquet tout intime fut servi au presbytère. On remarquait parmi les convives, MM. Jos Pelletier, F. Jérome, E. Mourre et Th. Fitzgerald.

A 3 heures de l'après-midi, le sacrement de confirmation était donné à un grand nombre d'enfants, et même de grandes personnes. L'affluence des catholiques venus de partout était si grande que dans l'église trop petite en temps ordinaire, ce n'était plus qu'une foule compacte qui débordait sur les trottoirs et jusque dans les autos stationnant devant la porte. Le parrain et la marraine des confirmants étaient M. Jos. Pelletier et Mme C. Béchard.

Le personnel du presbytère, qui a assumé la lourde charge des préparatifs et du reste, a droit aux félicitations pour le travail fourni et les beaux résultats qui en ont été la conséquence. La paroisse avait le droit d'être fière; l'organisation de la fête et les décorations ont été parfaites en tous points.

Nous devons mentionner ceux qui, en particulier, y ont contribué d'une certaine façon: les familles Mourre et Wilvers, Melle Amanda Morin, MM. Jos. Pelletier, E. Giasson.

Il faut ajouter que la municipalité avait bien fait les choses en améliorant la rue de l'église.

Le choeur de chant, malgré le manque d'exercice, si peu facile avec les distances, a été cependant à la hauteur de la tâche, sous l'habile direction de Mme Lemay.

Le lundi matin, Mgr, l'archevêque, notre curé et M. l'abbé Charest partaient en auto pour Plato, où Sa Grandeur devait aussi administrer le sacrement de confirmation. Seize paroissiens de Rosetown les accompagnaient dans les autos du presbytère de MM. C. Béchard, J. Pelletier, F. Fitzgerald. M. F. Jérome était le chauffeur en titre de Sa Grandeur; il s'est acquitté de ses fonctions avec beaucoup de savoir-faire et une rapidité non moins grande.

Conclusion — De telles fêtes laissent un souvenir qui durera. Rosetown, comme le disait notre curé, est le blé qui lève. Ces cérémonies religieuses si belles et les bénédictions du chef spirituel de ce diocèse réveillent la foi endormie, et font éclore dans nos âmes toute une floraison de sentiments qui sommeillaient et de bonnes résolutions prêtes à donner leurs preuves.

Visites — Au presbytère, M. C. King, Mme Daniel et autres amis de Kindersley.

—:✲:—

MORINVILLE, Alta.

Le 18 octobre courant avait lieu le service annuel de feu M. l'abbé A. Gauthier, curé de Morinville. M. l'abbé M. Pilon, curé actuel, officiait, assisté des abbés McGuigan, secrétaire de Monseigneur et A. Lepage, curé de l'Immaculée Conception, Edmonton. On remarquait au choeur, MM. les abbés A. Bernier, procureur de l'archevêché, A. Normandeau, curé de Beaumont, J. Garnier, curé de Lamoureux, J. Chartrand, curé de Picardville.

Une messe des morts, en parties, fut très bien exécutée par la chorale de Morinville.

— Encore deux de nos bonnes familles qui nous quittent pour aller demeurer à Edmonton: messieurs Alphonse Brissette et F. Beaudry.

— Emery Tellier, A. A. Amyot et Abraham Coupal sont revenus d'un voyage d'agrément à Sawridge.

— Deux importantes transactions M. G. M. Deschênes vient de racheter son magasin qu'il avait vendu à M. Arthur Gervais il y a plus d'un an. M. A. McRae a aussi vendu sa propriété à Mme A. Zettle et demeurera dans la maison de M. Alph. Brissette.

— C'est avec regret que nous apprenons le prochain départ de M. Raymond Robert, caissier à la banque d'Hochelaga. Pendant son séjour à Morinville, il a su se concilier l'estime de tous ceux qui l'ont connu.

— Après un voyage de deux mois et demi dans la belle province de Québec, M. l'abbé A. Laliberté est revenu le 28 octobre, joyeux et en bonne santé. Nous saluons son retour avec plaisir.

— De passage au presbytère: M l'abbé Boucher, prêtre colonisateur; M. l'abbé Louis Connoir qui arrive d'un voyage en France, sa patrie; le R. Père Martin des Franciscains, venu pour aider pour la Toussaint et la fête des morts. Il donnait le sermon en allemand ces jours-là.

SHELL RIVER, Sask.

Le trente octobre dernier, M. Honoré-Henri Delisle, fils de notre dévoué maître-chantre, a conduit à l'autel Melle Marie-Emma Lemay. La bénédiction nuptiale a été donnée par notre curé, l'abbé A. Louison.

Le même jour et à la même heure, M. Raoul Beaulac, de Shell River, unissait sa destinée à Melle Eva Laitre, de Debden. M. le curé J. Joyal de Debden, a bénit ce mariage.

Nos meilleurs voeux et souhaits de bonheur aux nouveaux mariés.

— Le bazar de notre paroisse aura lieu les dimanches 12 et 19 de ce mois de novembre.

1ère soirée, à 8 heures du soir — Vente des grâcieux paniers des dames et demoiselles.

2ème soirée, à 8 heures du soir — Grande vente de nombreux articles en faveur des candidates. Rafle des articles de la loterie et élections des candidates.

Toute la paroisse de Shell River se fera un plaisir et un devoir d'assister à ces deux soirées de famille et d'encourager nos deux charmantes candidates, Melles Blanche Lafortune et Alice Lafortune, nos dévouées institutrices.

Nous invitons bien cordialement nos amis de Debden, Eldred, Big River, Marcelin, Leask et d'ailleurs. A tous une sincère bienvenue.

—:✲:—

SAINT-DENIS, Sask.

Mariage — Le 30 octobre, M. Joseph Sirois, de Vonda, contractait mariage avec Melle Bertha Pion, de notre paroisse. Une foule nombreuse assistait à la cérémonie; on remarquait surtout un grand nombre de protestants de langue anglaise. Par leur présence ces braves gens montraient l'estime qu'ils avaient pour Melle Bertha Pion, à laquelle du reste, deux jours auparavant, ils avaient fait une magnifique et touchante surprise.

Pour gagner cette popularité, notre jeune paroissienne n'a jamais eu besoin de faire fi ni de sa religion, ni de sa race, tant s'en faut. Ce qui prouve une fois de plus que le meilleur moyen de se faire aimer et respecter, c'est de toujours savoir se "tenir debout" devant nos frères séparés. Aux nouveaux époux nos meilleurs souhaits.

Abjuration — Le 3 novembre, Melle Van Buuren abjurait le protestantisme, faisant profession de foi en l'église catholique, recevait le baptême sous condition et allait pour la première fois recevoir la Sainte Eucharistie.

Maladie — Un cas de fièvre typhoïde, mais un cas bénin.

Départs — La famille Bourgeault est partie pour Montréal.

M. Moisan a loué la terre d'Al. Dupuy.

M. Belcourt aîné part prochainement pour un pays plus chaud que le nôtre. Heureux mortel!

Les frères Marchand s'en vont voir les côtes du Pacifique. Ils laissent un bon souvenir à St-Denis.

On dit aussi que "Madame Homebrew" serait partie pour de bon de St-Denis, où, paraît-il, le climat est mauvais pour sa santé. Si c'est le cas, bon voyage, ma chère, et si par malheur il vous arrivait de trépasser, que la terre soit légère à votre dépouille, qu'elle repose en paix.

Fêtes — La Toussaint et la Commémoration des morts ont été dignement célébrés. Près de 300 communions ont été distribuées ces jours-là.

Consolation aux fermiers qui n'ont pas de récoltes depuis plusieurs années.

Mes amis, si vous avez vos terres "claires d'hypothèques" le gouvernement fédéral vous permettra de vous prendre une autre terre, peut-être bien à 50 milles au nord de Big River. Quelle veine! Voyons, quel est celui qui a ses terres claires et veut faire application le premier? Ne criez pas tous à la fois!

—:✲:—

— Les grands coeurs ne sont jamais heureux; il leur manque le bonheur des autres. — *La Bruyère.*

SAINT-VICTOR, Sask.

Dimanche soir, le 22 octobre, nos jeunes filles du bazar de Saint-Victor, Melles Dionne et Léger, de Willow Bunch, avaient bien voulu prêter leur concours. Melles Côté et Lalonde, toutes deux institutrices à Willow Bunch, nous ont exécuté de la belle musique qui a été fort goûtée de l'auditoire. La vente des paniers fut tres intéressante. Nos jeunes gens de la province de Québec s'étaient joints aux nôtres pour faire de notre soirée un succès. Nous les remercions bien cordialement.

Vendredi soir, 27 octobre, M. le curé Lemieux, M. le docteur Godin, M. le notaire Prudent Lapointe, F. Bellefleur et M. et Mme Bennett sont venus à Saint-Victor nous exposer leur beau projet d'ériger à Willow Bunch une maison pouvant prendre soin d'une vingtaine de malades. Il s'agissait pour les contribuables de Willow Bunch et de Saint-Victor de voter $1,000 par année pendant deux ans pour maintenir cette institution. Le projet a été unanimement accepté par tous les citoyens de Saint-Victor. Cette soirée a été très intéressante. Elle fut présidée par M. Montral, notre dévoué conseiller de Saint-Victor.

— A une assemblée de la ligue du Sacré-Coeur les officiers suivants ont été élus: prés., M. Louis-Alfred Beaubien; vice-président, M. Colbert Tessier; secrétaire, Eugène Lalonde; commissaire ordonnateur, Alphonse Lalonde; porte-bannière, Philippe Gaudy; Lorenzo Beauregard, Armand Fafard, Willie Gaudy, Philippe Beaubien, Aubert Chrétien.

MM. Louis-Alfred Beaubien, Josaphat Coutu et Jean-Louis Deshaye ont été choisis comme conseillers et chefs de groupe.

Il a été décidé à cette même assemblée que tous les membres de la ligue du Sacré-Coeur iraient prendre le dîner en corps au bazar de St-Victor le 12 novembre.

L'ouverture du bazar de Saint-Victor se fera après la messe le 12 novembre; il se continuera le 13 et le 14.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

EN FAMILLE

Les rayons de novembre

De grands nuages gris estompent l'horizon;
Le soleil jette à peine un regard à la terre;
Les feuilles et les fleurs roulent sur le gazon,
Et le torrent gonflé gronde comme un tonnerre.

Adieu le soir serein! adieu le matin clair!
Adieu le frais ombrage! adieu les folles courses!
Adieu les voix d'oiseaux qui se croisent dans l'air!
Adieu le gazouillis des buissons et des sources!

Plus de gais moissonneurs attroupés dans les blés!
Plus d'amoureux rêveurs assis sous les tonnelles!
Plus de concerts la nuit sur les flots étoilés!
Dans les prés et les bois plus de parfums, plus d'ailes!

Mais parfois le soleil, déchirant les brouillards,
Verse des lueurs d'or sur les flots et les chaumes...
Et nous croyons ouïr les oiseaux babillards,
Nous respirons partout de sauvages aromes.

L'arbre nu nous paraît se rhabiller de vert:
Le vent attiédi joue avec ses rameaux souples;
Et dans le creux du val, de feuilles recouvert,
Il nous semble encore voir errer de joyeux couples.

Ainsi que la saison des fleurs et des amours,
Se sont évanouis mes rêves de jeunesse.
Un nuage a passé tout à coup sur mes jours,
Dérobant un soleil qui me versait l'ivresse.

Cependant quelquefois à travers mon ciel noir,
Un reflet radieux glisse à mon front morose...
Alors dans le passé lumineux je crois voir
De mes bonheurs enfuis flotter l'image rose.

Et puis devant mes yeux rayonne l'avenir;
L'espérance renaît dans mon âme ravie...
Et le rayon qui brille un instant sur ma vie,
C'est celui que le coeur nomme le souvenir.

W. CHAPMAN.

Visitons les cimetières

En ces jours de novembre les fidèles aiment à visiter le cimetière de leur paroisse. Que cette visite fait du bien à l'âme! Tous nous croyons que la prière pour les défunts est salutaire, quel que soit le lieu où elle est faite, mais il nous semble que sur la tombe d'un parent elle est plus fervente et s'applique plus directement à l'âme de ce défunt. Dans nos paroisses de campagne, où le cimetière est tout à côté de l'église, cette visite ne se fait pas qu'en novembre; après la messe de chaque dimanche le lieu des morts s'emplit d'une foule recueillie.

Ici, près d'un tertre, prie une veuve entourée de jeunes enfants. Sous la pauvre croix de bois qu'elle-même a plantée, repose celui que Dieu lui avait donné comme compagnon de vie. Une maladie subite l'a emporté en quelques jours à la fleur de l'âge, la laissant seule et sans ressources, avec une nombreuse famille. La vaillante femme ne se décourage pas. Chaque dimanche elle vient dans ce lieu funèbre demander conseil et soutien à celui qu'elle croit pouvoir lui aider encore dans le ciel.

Là, ce sont de jeunes enfants qui pleurent à l'entour de deux tombes. Leurs parents sont morts dans l'espace de quelques mois et il ne reste pour s'occuper d'eux au foyer que des êtres faibles et épuisés. Plus loin, c'est une mère qui gémit sur la tombe d'un fils unique emporté subitement par une catastrophe. Partout il y a des gens agenouillés et en prières.

Que le cimetière donne à tous de précieux enseignements! Il est en quelque sorte le prolongement de l'église paroissiale. Aussi nos pères voulaient-ils que leurs morts reposent au milieu du village, tout à côté de l'église. Et cet usage est très religieux et très moral..

Les morts et les vivants y gagnent: les morts, parce que, avant ou après les offices, les fidèles vont s'agenouiller sur les tombes de leurs défunts et prier pour le repos de leur âmes.

Les inscriptions les en avertissent: "Miseremini mei, saltem vos, amici mei." La prière faite au milieu des tombeaux est meilleure, plus recueillie et plus fervente. Les vivants y trouvent aussi leur profit: que d'enseignements, que de salutaires pensées, que de généreux sentiments naissent d'une prière déposée sur la tombe d'un parent, d'un ami! Quand on a foulé les débris des générations passées, on perd moins de vue la brièveté de la vie, le néant des grandeurs humaines et l'espérance d'un avenir meilleur.

En ces derniers temps, sous prétexte de salubrité, on a pris l'habitude de reléguer les cimetières en dehors des villes et des villages. La santé publique y a-t-elle beaucoup gagné?

L'affaiblissement de la foi n'est peut-être pas étranger à cette mesure. Ceux qui portent ces règlements veulent jouir de la vie sans trouble et sans remords, et n'aiment pas ce qui rappelle les fins dernières. C'est un souvenir trop sombre et trop importun. Loin donc les cimetières! Il vaudrait mieux cependant bannir des villes les lieux de débauche et de corruption, mille fois plus funestes que les cimetières.

Aimons notre cimetière! Là où c'est possible, tenons à l'avoir près de l'église pour pouvoir le visiter souvent. Apprenons à mieux vivre à l'exemple de ceux qui sont bien morts.

Le numéro 17

Célestin Guillet, né en 1842, à Brains-sur-les-Marches (Mayenne), était en garnison à Laval, en 1863, lorsqu'il fut atteint de la variole et transporté au lit No. 17 de l'hopital Saint-Julien. Dans son délire, il tenta de s'évader, et l'on ne put l'arrêter qu'au seuil de la cour. Comme, dans cette course, il avait pris froid, le mal empira aussitôt; et, une heure après — 11 heures du soir, — l'aumônier dut l'administrer. Le soldat n'eut conscience que de la première onction. Durant la nuit, il parut mourir. Mais, sans signes extérieurs apparents, la connaissance lui resta et ne le quitta plus.

Vers 10 heures du matin, le médecin-major passa, l'examina, et dit à la Soeur des religieuses Hospitalières de Saint-Joseph qui était de service:

— Le No. 17 est mort. Veuillez le faire ensevelir.

Guillet, dans l'intime de son être, protestait:

— Mais non! Vous voyez bien que je ne suis pas mort! Comment avez-vous le coeur assez dur pour m'enterrer avant ma mort?

Il pensait crier, s'agiter, se débattre. De fait, son corps restait glacé dans la rigidité cadavérique.

Comme la Soeur procédait à l'ensevelissement, elle constata un faible reste de chaleur dans le dos, exactement à la place que recouvrait le pan du scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel. Cette coïncidence la détermina à attendre un peu, en dépit des assurances que lui donnait une autre Soeur, très habituée à discerner les signes de la mort:

— Il est bien mort, il n'y a pas de doute, affirmait celle-ci.

Sur quoi, le malade redoublait ses protestations. Mais aucun mouvement ne se produisait.

Le lendemain, le docteur réprimanda la garde-malade:

— Ah! ça ma Soeur! Est-ce que vous voulez faire des reliques avec le No. 17?

Mais la Soeur, constatant toujours l'apparence de chaleur locale, supplia le docteur de ne pas exiger l'enterrement immédiat et lui demanda même de tâcher à nouveau de ranimer le mort.

Le huitième matin seulement, le médecin se laissa fléchir, fit une incision à la bouche et donna quelques frictions. Aucun signe de vie ne se manifesta.

Vers six heures de l'après-midi, Guillet poussa un cri.

— Le No. 17 est ressuscité, dirent les autres malades à la Soeur qui rentrait.

Le major, averti, fit donner un traitement restaurateur, et le lendemain, un commencement de respiration se produisit. Mais l'état léthargique dura encore six jours!

Au quinzième jour seulement, le "ressuscité" put articuler ses premières paroles, auxquelles la religieuse répondit, sans rien lui apprendre du reste, tellement il avait suivi les phases du drame:

— C'est à votre scapulaire que vous devez de n'avoir pas été enterré vivant.

Voulant témoigner sa reconnaissance à la Très Sainte Vierge, Célestin Guillet pria Dieu de lui faire connaître une Congrégation toute dévouée à la divine Mère, et dans laquelle il pourrait la servir en se sanctifiant.

Marie lui envoya Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert, qui le conquit par sa piété et par sa flamme apostolique, et auquel il demanda de l'emmener aussitôt. C'était en 1867. Sur ses instances, on l'envoya faire son noviciat de Frère Obiat au lac *Caribou* (vicariat actuel du Keewatin), mission incomparablement froide, pauvre, isolée, où peinait le P. Gasté, dans la difficile conversion de sauvages montagnais.

Le Fr. Guillet resta près de quarante ans au lac Caribou seul à assister le missionnaire dans tous ses travaux.

—:o:—

RECETTES

Choux Farcis

Faites tremper 10 minutes dans l'eau chaude salée un chou d'une moyenne grosseur, puis plongez-le dans de l'eau froide; ouvrez un peu le haut et enlevez une petite quantité de la substance du centre. Faites des boules de viande de veau hachée, assaisonnez de sel, poivre, d'un peu de sauce piquante, de deux jaunes d'oeuf bien battus et deux biscuits émiettés. Mettez dans le chou et attachez soigneusement. Mettez dans le fond d'une casserole assez large pour contenir le chou, deux ou trois tranches de bacon, quelques carottes et oignons coupés en petits morceaux, et un peu d'herbes fines. Humectez avec le contenu d'une tasse de bouillon, mettez dans le chou et laissez mijoter lentement environ une heure et demie. Ajoutez le bouillon, si nécessaire. Faites égoutter le chou et servez avec une sauce brune.

Une bonne épouse

Une bonne épouse est le meilleur don du ciel à un homme; son ange et le ministre d'innombrables bienfaits; son modèle de toutes les vertus; son écrin de joyaux; sa voix est, pour lui, la plus suave musique; son sourire, le plus beau jour; son baiser, le gardien de son innocence; son ingéniosité, l'assurance du bien-être; son économie, le plus sûr placement; ses lèvres, son fidèle conseiller et ses prières, l'avocat le plus habile pour obtenir les bénédictions divines.

Si vous voulez vivre longtemps...

Un document daté de 1860 et portant la signature du Dr. von des Fischweiller, mort à 106 ans, dit:

"En allant vous coucher ne manquez jamais d'emporter une boussole et à l'aide de cette boussole de placer votre lit de façon à ce que vous ayez la tête dans la direction du nord et les pieds dans la direction du sud. Dormez profondément dans cette position horizontale et vous vivrez longtemps. Le médecin s'expliquant déclare qu'après une étude attentive et patiente, il a découvert que le corps placé dans cette position se trouve en contact direct avec les différents courants magnétiques du nord, lesquels en traversant le corps humain assurent la circulation normale du sang et prolongent la durée des tissus."

—:o:—

Le vinaigre fait disparaître l'odeur désagréable du pétrole des articles en fer-blanc.

EVANGILE

Le vingt-troisième Dimanche après la Pentecôte

En ce temps-là, pendant que Jésus parlait aux disciples de Jean, un chef de la synagogue s'approcha de lui et l'adora, en disant: Seigneur, ma fille vient de mourir; mais venez, imposez vos mains sur elle, et elle vivra. Jésus, se levant aussitôt, le suivit avec ses disciples. Au même instant une femme, qui depuis douze ans était affligée d'une perte de sang, s'approcha de lui par derrière, et toucha la frange de son vêtement; car elle disait en elle-même: Si je puis seulement toucher son vêtement, je serai guérie. Mais Jésus, s'étant retourné et la voyant, lui dit: Ma fille, ayez confiance, votre foi vous a sauvée, et à l'heure même cette femme fut guérie. Lorsque Jésus fut arrivé dans la maison du chef de la synagogue, et qu'il eut vu les joueurs de flûte et une foule de gens qui faisaient grand bruit: Retirez-vous, leur dit-il, car cette fille n'est pas morte, elle n'est qu'endormie; et ils se moquaient de lui. Quand on eut fait sortir tout le monde, Jésus entra, la prit par la main, et la jeune fille se leva. Le bruit s'en répandit aussitôt dans tout le pays d'alentour.

Le Coin des Enfants

Devoirs des petits enfants

Le premier devoir des petits enfants, c'est d'aimer Dieu et de le prier de tout leur coeur.

Le second devoir des petits enfants est d'aimer leurs parents et de leur obéir.

Le troisième devoir des petits enfants est de s'aimer entre eux, leurs frères, leurs soeurs et leurs petits camarades qui fréquentent l'école avec eux.

Le quatrième devoir des petits enfants est de ne jamais mentir, de dire toujours la vérité, même quand on a commis une faute et qu'on craint d'être puni.

Le Seigneur a dit: "Faux témoignage ne diras, ni mentiras aucunement": les petits enfants doivent se le rappeler toujours.

Le désordre

Une jeune demoiselle nommée Sabine occupait une chambre fort jolie et très élégamment meublée, mais qui néanmoins présentait un aspect fort désagréable à cause du désordre qui y régnait. Toutes les exhortations de sa mère pour l'engager à la ranger avec soin et propreté ne pouvaient engager Sabine à se corriger de sa négligence.

Un dimanche après-midi, la jeune personne venait d'achever sa toilette et voulait sortir, lorsqu'au même instant la fille du voisin vint lui apporter une corbeille remplie de grosses cerises. Comme la table, la commode et tous les meubles se trouvaient encombrés de vêtements et d'autres objets jetés pêle-mêle, Sabine plaça provisoirement la corbeille sur un fauteuil recouvert d'une étoffe de soie bleue, puis elle alla se promener avec sa mère dans le village voisin.

Le soir Sabine rentra dans sa chambre: étant bien fatiguée, elle courut s'asseoir dans le fauteuil. Soudain elle poussa un cri d'effroi, elle venait de s'asseoir précisément sur la corbeille remplie de cerises.

A ce cri, la mère accourut une lumière à la main; et qu'aperçut-elle? Les cerises étaient écrasées; leur jus abondant et noir coulait du beau fauteuil sur le parquet, et la robe neuve de Sabine, une robe de soie couleur de rose, se trouvait tellement gâtée, qu'elle ne pouvait plus jamais servir.

La mère fit à sa fille une sévère réprimande, et lui dit entre autres choses: "Tu vois maintenant combien il est nécessaire de ranger sa chambre et de mettre chaque chose à sa place. Te voilà cruellement punie de ta désobéissance et de tes habitudes. Puisses-tu retenir cette sentence:

Si l'ordre le plus grand ne règne en vos affaires,
Des pertes en seront les suites nécessaires.

AVIS

Loi de l'impôt sur les écoles

Avis est par les présentes donné qu'en vertu des provisions de la Loi de l'impôt sur les écoles, Son Honneur le Juge Doak a choisi la date de jeudi, 21 décembre, 1922, au palais de justice de la ville de Prince-Albert, à 10 h. 30 a.m., ou à tout autre temps et endroit où pourra être entendu l'avocat, pour tenir une session de la Cour de Confirmation pour confirmer les renvois de mandat faits en vertu de la clause 19, chapitre 112, de la Loi des écoles de 1920 connue sous le nom de "Loi de l'impôt sur les écoles," par le trésorier des districts scolaires ci-après mentionnés.

District scolaire de Bégin, No. 3346.
District scolaire de Paddockwood, No. 3718.
District scolaire de Sturgeon River, No. 3565.
District scolaire de Sugar Hill, No. 4251.
District scolaire de Chesley, No. 4302.
District scolaire de Elk Range, No. 4416.

Daté à Régina, le 8ème jour d'octobre, A.D. 1922.

J. J. SMITH,
Sous-ministre des Affaires Municipales.



Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

GRAVELBOURG, Sask.

Séance du Bon Parler français au Couvent de Jésus-Marie.

Les séances mensuelles du Bon Parler français, au Couvent de Jésus-Marie, sont toujours intéressantes et surtout fort instructives. Celle de dimanche dernier ne le cède en rien aux précédentes. Tout au contraire, le progrès est sensible, surtout chez les anciennes élèves. C'est un signe non équivoque du bien accompli tant au point de vue de la langue qu'à celui de l'étude et de la connaissance de l'histoire du Canada, de la littérature et de la fierté, bien légitime, que donne l'obtention de la médaille de "Bon Langage." Pour rompre la monotonie des leçons et des corrections, proposées par les maîtresses et faites par les lauréates des diverses escouades, le programme comporte une grande variété de chants, de morceaux de piano, de déclamations, de lectures de travaux sur l'histoire du Canada, de compositions; puis, pour clore, la proclamation des notes, la distribution des médailles et les remarques du président de la séance.

Le programme comprenait 14 numéros.

Ouverture de la séance.

1.—**Retour des moissonneurs**, d'Ourville, duo de piano. Melles Jaqueline Gravel et Anne Colleaux.

2.—**L'escouade "Langevin" fait les frais de la première leçon.** Modératrice, Révde Mère Marie de la Charité. Chef, Melle Jeannette Leblanc. Membres, Melles Alice Lambert, Germaine Simard, Simonne Lambert, Louise Potvin, J. Belhumeur, Aurore Boiselle, J. Poulin, Alta Bourassa, Yvonne Lambert.

Corrections et réponses, à tour de rôle, par les lauréates de la catégorie des petites.

3.—**Isabeau se promène** — Chant populaire. Choeur des élèves.

4—**Escouade Taché** — L'escouade Taché nous donne la deuxième leçon. Modératrice, Révde Mère Marie de la Charité. Corrections et réponses faites, à tour de rôle, par les lauréates de l'escouade. Membres, Melles Geneviève Plourde, Yvonne Caron, Juliette Beauchesne, Arline Maddigan, Lorina Lambert, Cécile Lacasse, Hilda St-Germain, Yvonne Lambert, Lucette Larivière et dont le chef est Melle Cécile Bourgeois..

5.—**Lecture sur Iberville**, page d'histoire du Canada. Melle Etiennette Collin.

6.—**Escouade Veuillot** — Modératrice, Révde Mère Marie de la Charité. Chef, Melle Béatrice Gravel. Membres, Melles Madeleine Gravel, Clara Caron. Florence Poulin, Juliana Caron, A. Aussant, Albina Béchard, T. Lacasse, Marguerite Béchard. Cette escouade clôt la série de questions et réponses, ainsi que les corrections apportées aux locutions vicieuses par les lauréates de la catégorie des petites.

7.—**Déclamation.** L'auberge pauvre, Melle Alice Lambert.

8.—**L'Escouade "Madeleine de Verchères,"** catégorie des grandes, a pour modératrice, Révde Mère Marie de la Miséricorde. Chef, Melle Germain Pouchard. Membres, Melles Blanche Lemire, Lucie Simard, Laurianne Gravel, H. Paradis, C. Degrand, Antoinette Beaudry, Claire Béchard, Salomé Roy, S. Boutin, A. Paradis. Corrections et réponses par les lauréates de l'escouade.

9.—**Impressions d'automne** — Deux compositions par Melles Blanche Forcier et Caroline Michaud, lues par Melles Irène Chouinard et Blanche Forcier.

10.—**Escouade "Jeanne d'Arc"** — Révde Mère Marie de la Miséricorde, modératrice; Melle Blanche Forcier, chef. Melles Marie-Jeanne Desautels, Cécile Moquin, Anne Colleaux, Eva Mailloux, Etiennette Collin, Caroline Michaud, Irène Chouinard, Jacqueline Gravel, Juliette Simard, L. Bissonnette. Cette escouade clôt la série des leçons du mois.

11.—**Je suis fou de mon pays,** R. P. Desjardins, S.J., choeur des élèves.

12.—**Mot de remerciement,** Melle Germaine Pouchard.

13.—Proclamation des notes et distributions des médailles, offertes par l'abbé L. P. Gravel.

Lauréates de la catégorie des grandes qui ont obtenu la médaille du "Bon Langage."

(a)—Escouade "Jeanne d'Arc", Melle Blanche Forcier, chef; Melles Marie-Jeanne Desautels, Cécile Moquin, Anne Colleaux, Eva Mailloux, Etiennette Collin, Caroline Michaud, Irène Chouinard.

(b)—Escouade "Madeleine de Verchères", Melle Germaine Pouchard, chef; Melles Blanche Lemire, Lucie Simard, Claire Béchard, Antoinette Beaudry et Salome Roy.

Lauréates de la catégorie des petites, qui ont obtenu la médaille "Bon Langage."

(c)—Escouade "Veuillot." Melle Béatrice Gravel, chef; Madeleine Gravel, Julianna Caron, Albina Béchard Marguerite Béchard.

(d)—Escouade "Taché", Melle Cécile Bourgeois, chef; Melles Geneviève Plourde, Yvonne Caron, Juliette Beauchesne, Arline Maddigan, Lorina Lambert, Cécilia Lacasse, Hilda St-Germain.

(e)—Escouade "Langevin," Melle Jeannette Leblanc, chef; Alice Lambert, Germaine Simard, Simonne Lambert et Aurore Boiselle.

14—**Remarques du président:**

"Mes chers enfants, dit en résumé l'abbé L. P. Gravel qui a présidé la séance, vous parlez le français si correctement, vous avez une diction si pure, si parfaite que, vraiment, c'est avec une crainte justifiée que j'ose vous adresser la parole, de peur que je laisse échapper de ces malheureux barbarismes, solécismes ou anglicismes auxquels vous faites une guerre acharnée. Mais vous n'y porterez pas attention, je suis un vieux et je dois vous avouer qu'il y a 40 ans, le Bon Parler français n'était pas de mise, du moins dans le collège où j'ai étudié. Heureusement que tout a changé depuis et que la génération nouvelle, si elle n'est pas plus patriote que l'ancienne, du moins elle a la fierté de bien parler la langue de ses pères. Vous avez raison, mes chers enfants et je vous en félicite. Melle Collin nous a lu une page d'histoire du Canada sur d'Iberville. Ce héros canadien a battu les Anglais dans toutes ses rencontres avec eux. Vous allez les battre à votre tour, en leur étant supérieurs, intellectuellement. Le ministre de l'Instruction Publique, M. Latta, disait, en juin dernier, ici même, que pendant les 24 années d'expérience qu'il avait eues dans l'enseignement, il n'avait trouvé nulle part une école supérieure à la vôtre. 43 élèves parmi vous suivez le cours supérieur et vous vous destinez presque toutes à l'enseignement. Nous avons tant besoin d'institutrices bilingues. Vous allez montrer aux institutrices de langue anglaise que vous savez leur langue aussi bien qu'elles et que, de plus, vous possédez la culture française, celle de vos père et mère, dont il faut être fier, et dont l'organe, la langue française est, avec le grec et le latin, une des trois langues classiques du monde, qui fait les délices de l'intellectuel comme elle fait le désespoir de l'ignorant.

Je vous félicite d'avoir pris pour désigner et distinguer vos escouades des noms qui respirent le combat, des noms évocateurs de grandes luttes, des noms qui sonnent comme des coups de clairon: Veuillot, Taché, Langevin, Madeleine de Verchères. Jeanne d'Arc! C'est dire l'esprit qui vous anime. Vous faites partie de l'armée qui revendique ses droits à parler sa langue maternelle et vous voulez la bien parler. Nous avons récompensé les plus braves, en leur donnant la médaille d'honneur, que les autres fassent comme leurs aînées et nous les récompenserons au prochain concours du mois. Melle Pouchard a bien voulu, dans son "mot de remerciement," exprimer sa gratitude et celle de ses vaillantes compagnes pour les médailles que je vous ai présentées. Je n'ai qu'un mot à dire. Je suis récompensé moi-même, au centuple, par tout ce que j'ai vu et entendu cet après-midi. Je voudrais que les parents de nos paroisses envoient leurs filles pensionnaires dans nos couvents de langue française et voici pourquoi. Vous le savez mieux que moi, le programme des écoles de la province est beaucoup trop chargé et cependant il faut y introduire de force une heure de français par jour. Quand l'enfant est pensionnaire, en marge du programme, les Religieuses voient à ce qu'elles s'organisent en groupe ou escouades, afin de créer de l'émulation parmi elles dans l'étude et dans le Bon Parler de la langue; en récréation, les Religieuses voient à ce que les élèves parlent correctement le français. Aux heures libres elles leur prêtent des livres de lecture français elle font écrire des essais sur l'histoire du Canada, enfin elles donnent aux enfants tous les moyens possibles de conserver leur mentalité canadienne que la classe de chaque jour, faite en anglais, menace de fausser.

Les impressions d'automne, continue M. l'abbé, écrites par Melles Blanche Forcier et Caroline Michaud, sont bien écrites, vivement senties et témoignent de bonnes lectures prises aux meilleures sources. Le choeur des élèves a enlevé avec beaucoup d'entrain: "Isabeau se promène" et "Je suis fou de mon pays." Je vous en fait mon compliment. C'est dans la meilleure tradition canadienne de faire apprendre aux enfants les chants populaires de notre pays. Je suis persuadé que vous faites bien plaisir à vos parents quand ils entendent chanter les vieux refrains qui ont bercé leur enfance. Nous devons des remerciements aux religieuses de Jésus-Marie qui ont organisé ces concours mensuels et des félicitations aux Révdes Mères Marie de la Charité et Marie de la Miséricorde qui les ont préparés. Je me fais ici l'interprète de tous, de vos parents, des professeurs du collège et de tous ceux qui nous ont fait l'honneur d'honorer de leur présence ce concours de Bon Langage en leur disant, de votre part, un sincère merci d'être venus et d'avoir applaudi à vos succès."

Chronique du Collège de Gravelbourg

I.—Tableau d'honneur.

Liste des "premiers" de chaque classe, par ordre de mérite des lauréats, pour le mois d'octobre:

3e Forme — Leroy Poulin, Fernand L'Heureux.

2e Forme — Louis Lebastard, Gérard de Laforest.

Eléments Latins — Albert Forcier Paul Raby.

4e Préparatoire, Léo Isabelle, Fernand Painchaud.

3e Préparatoire, Lucien Ayotte Moïse Alain.

2e Préparatoire — Charles Caron Charles Daigle.

II. — Monsieur Raymond Denis au Collège.

Dimanche, le 29 octobre, nous avions l'insigne honneur de recevoir à notre salle d'étude, la visite de M. Raymond Denis, vice-président de l'Association Franco-Canadienne de la Saskatchewan. Entouré de tous nos professeurs, et accompagné par M. F.-X. Boileau, de la commission scolaire de Laflèche, M. R. Denis nous fut présenté par le R. P. Recteur, en des mots choisis et élogieux. M. Denis, nous dit-il, ami sincère et dévoué de notre collège français, orateur distingué et écrivain averti, est un vétéran de toutes nos causes scolaires et nationales, un champion irréductible de toutes nos luttes patriotiques et religieuses. Avec obligeance, il a accepté de vous adresser la parole, et je m'empresse de vous le présenter, en le remerciant avec joie et gratitude. Aux applaudissements des élèves, M. Raymond Denis se leva, et, d'un coeur vibrant, nous fit en substance l'allocution suivante:

Chers amis, il m'était impossible de passer à Gravelbourg, cette "capitale française" du sud de la Saskatchewan, sans venir vous apporter le salut de cordial attachement et de sincère admiration du Nord de la province, et proclamer les voeux d'espérance que nous formulons pour l'avenir de cette magnifique institution, déjà si prospère et si pleine de promesses. Je ne pouvais non plus passer par ce collège classique et commercial, confié à la direction des RR. PP. Oblats, sans rappeler avec reconnaissance le souvenir ému des admirables gestes d'apostolat, héroïquement accomplis par cette congrégation religieuse, évangélisatrice de l'Ouest Canadien, — milice sacrée de vénérables missionnaires, phalange de saints, d'apôtres, de colonisateurs, et de martyrs. Honneur à ces fondateurs de l'Eglise de l'Ouest, à ces preux artisans de nos gloires ancestrales, chevaliers de Dieu et de la Patrie, qui ont semé, à pleines mains, dans ces incommensurables prairies, la semence de la civilisation et du christianisme, et qui ont couvert le sol de ces immenses régions de toute une prodigieuse floraison d'oeuvres catholiques et françaises.

Dans l'enceinte recueillie de ce collège, sanctuaire de science et de vertu, préparez-vous par l'étude et la prière, dans la méditation de notre glorieuse Histoire de l'Evangile du Christ, préparez-vous, dis-je, selon votre belle devise, aux grandes luttes de l'avenir, afin d'être l'élite libératrice des manoeuvres ennemies, les porte-voix du verbe des aïeux et de la foi traditionnelle, les croisés de nos justes revendications, les avocats de nos droits sacrés, les héros et les vaillants défenseurs de toutes nos oeuvres de salut national et religieux. Jeunes gens, la Patrie et l'Eglise, dans cette province, ont les yeux sur vous, vous êtes l'espérance, vous êtes l'avenir. Gardant sur vos lèvres ardentes le baiser du "Doux Parler de France," soyez fidèles à l'appel de la religion et de la race, soyez épris de fierté nationale et d'idéal chrétien. Benjamins et adolescents de la grande famille française en Saskatchewan, salut à vous, — salut aussi à vos nobles et saints éducateurs, — et salut, longue vie, prospérité à notre cher collège français!

Par nos applaudissements réitérés et enthousiastes, d'une manière tangible et cordiale, nous avons remercié notre distingué visiteur, l'invitant à revenir parmi nous.

III.—Soirée intime au Collège.

A l'occasion de la fête de la Toussaint, comme le veulent déjà nos jeunes traditions, nous avons eu une petite soirée en famille. Déclamations chansons, histoires, ont tour à tour soutenu l'attention de l'auditoire. Quelques-uns parmi les déclamateurs par leur succès, ont créé une véritable surprise. Il convient de féliciter ici, tant pour la diction que pour le débit, MM. Léon Nibus, Victor Campeau, Charles Caron, Louis Lebastard. Paul de Laforest et Fernand L'Heureux. A ces débutants, nous souhaitons persévérance, et progrès dans l'art si difficile de la parole publique. Notre dévoué Préfet de Discipline, le R. P. O. Paradis, O.M.I., dans une charmante histoire du Bon Vieux Temps, histoire de loup-garou, a réussi à nous faire vraiment peur, au moins pour la circonstance. Le R. P. Jos. Caron, O.M.I., nous a grandement divertis par ses tours mystérieux de "magie blanche." Enfin MM. les abbés L. Lussier et H. Laplante ont chanté deux entraînantes chansons du terroir, l'une intitulée "Mon chapeau de paille" chanson pariotique de 1837, et l'autre "Une noce à Paris," vieille chanson dont nos ancêtres faisaient résonner la douce mélodie sur les bords du Saint-Laurent. Un petit épisode de comédie-bouffe excita l'hilarité de l'auditoire, et provoqua de francs éclats de rire. Cette soirée fut rehaussée par la présence de nos dévoués professeurs. La fanfare agrémenta de ses harmonies cette soirée récréative. Voici le "programme" en détail:

1.—Fanfare, Marche des Etoiles.
2.—Déclamation, Le Renard ayant la queue coupée, Léon Nibus.
3.—Prestidigitation, Tours de "Magie Blanche," R.P. Jos. Caron, O.M.I.
4.—Histoire du Bon Vieux Temps, Un loup-garou, R. P. O. Paradis, O.M.I.
5.—Déclamation, La Tortue et l'Aigle. Victor Campeau.
6.—Chanson, Une Noce à Paris, M. l'abbé L. Lussier.
7.—Pot-pourri, Sur le Quai de la Ferraille, Chorale du Collège.
8.—Déclamation, Nécessité du Travail, Chs. Caron.
9.—Fanfare, Valse royale.
10.—Déclamation, Les deux Rats, le Renard et l'Oeuf, Ls. Lebastard.
11.—Chanson, "Mon Chapeau de Paille", M. l'abbé H. Laplante.
12.—Déclamation, L'Esprit imitateur des Singes, Paul de Laforest.
13.—Episode de Comédie-Bouffe.
14.—Déclamation, Le Chien de Brisquet, Fernand L'Heureux.
15.—Fanfare, Marche des Rêves.
O Canada.

IV.—Chronique Sportive.

Pour faire suite aux chroniques antérieures, dont le noble but était de faire connaître l'oeuvre sublime d'éducation et d'instruction que poursuit fièrement le Collège de Gravelbourg, je me permettrai aujourd'hui de traiter un sujet d'importance secondaire mais essentielle, qui intéressera tout à la fois mes camarades de collège et leurs parents. Je parlerai de notre organisation des jeux. L'athlétisme, en effet, dans nos collèges, contribue au maintien des santés, à la culture physique et à la bonne discipline.

Nos jeux se divisent en deux catégories: les jeux intérieurs et les jeux extérieurs.

Les jeux intérieurs, aux jours de mauvais temps, font les délices de la jeunesse écolière. Le plus attrayant est bien le billard: deux tables sont à la disposition des élèves. Plus salutaire au développement des muscles, le "ballon au poing" compte beaucoup d'adeptes. Les amateurs du pugilisme peuvent tout à l'aise satisfaire leurs goûts athlétiques et développer chez eux l'habileté et l'endurance. Enfin, certains petits jeux sédentaires tels que cartes, dames, échecs, etc., reposent salutairement le corps et délassent l'esprit. Mais l'idéal de la vie sportive, dans nos maisons d'éducation, consiste surtout dans les jeux extérieurs. Ils donnent beaucoup d'exercice physique, développent l'habileté et la vigueur, et assouplissent les caractères tout en favorisant l'intérêt et l'émulation. C'est pourquoi, entre camarades, nous éprouvons tant d'attraits et de plaisirs aux jeux de balle au mur, de tennis, de balle au camp, de ballon, de croquet, aux camps retranchés, patinage, gouret, glissades, etc. Notre Association Athlétique se propose encore de faire l'acquisition de jeux additionnels, afin d'entretenir toujours progressivement la jovialité, l'entrain et le bon esprit parmi nous, au grand bénéfice de nos santés et de nos études, selon le dicton classique "mens sana in corpore sano."

DOMREMY, Sask.

— Mme E. Benoît, ainsi que sa famille, a quitté hier notre petit village, non sans regret. Elle reste maintenant à quelques milles du village.

— Deux nouvelles familles canadiennes bien connues, MM. L. Deault et son fils J. Deault, résident maintenant à Domrémy. Ils ont acheté la résidence de M. Benoît. Messieurs Deault sont forgerons dans le village. Nous leurs souhaitons plein succès.

Feuilleton du Patriote de l'Ouest:

LES ANCIENS CANADIENS

par

Philippe Aubert de Gaspé

Publié avec l'autorisation de la Librairie Beauchemin, propriétaire des droits d'auteur de cet ouvrage.

No. 14

Les jeunes gens continuaient à chanter en choeur, lorsqu'ils virent, en arrivant à une clairière, un feu dans le bois, à une petite distance du chemin.

— C'est la sorcière du domaine, dit mon oncle Raoul.

— J'ai toujours oublié de m'informer pourquoi on l'appelle la sorcière du domaine, dit Arché.

— Parce qu'elle a établi son domicile de prédilection dans ce bois, autrefois le domaine d'Haberville, repartit mon oncle Raoul. Mon frère l'a échangé pour le domaine actuel, afin de se rapprocher de son moulin de Trois-Saumons.

— Allons rendre visite à la pauvre Marie, dit Blanche; elle m'apportait, le printemps, dans mon enfance, les premières fleurs de la forêt et les premières fraises de la saison.

Mon oncle Raoul fit bien quelques objections, vu l'heure avancée; mais, comme il ne pouvait rien refuser à son aimable nièce, on attacha les chevaux à l'entrée d'un taillis, et on se rendit près de la sorcière.

L'habitation de la pauvre Marie ne ressemblait en rien à celle de la sibylle de Cumes, ni à l'antre d'aucune sorcière ancienne ou moderne. C'était une cabane de pièces sur pièces, de poutres non équarries, tapissée en dedans de mousse de diverses couleurs, et dont le toit en forme de cône était recouvert d'écorce de bouleau et de branches d'épinette.

Marie, assise à la porte de la cabane sur un arbre renversé, veillait à la cuisson d'une grillade qu'elle tenait dans une poêle à frire, au-dessus d'un feu entouré de pierres pour l'empêcher de s'étendre. Elle ne fit aucune attention aux visiteurs, mais continua, à son ordinaire, une conversation commencée avec un être invisible derrière elle, à qui elle répétait sans cesse, en faisant le geste de le chasser tantôt de la main droite, tantôt de la main gauche qu'elle agitait en arrière. Va-t'en! va-t'en! c'est toi qui amènes l'Anglais pour dévorer le Français!

— Ah ça! prophétesse de malheur, dit mon oncle Raoul, quand tu auras fini de parler au diable, voudrais-tu bien me dire ce que signifie cette menace?

— Voyons, Marie, ajouta Jules, dis-nous donc si tu crois vraiment parler au diable? Tu peux en imposer aux habitants; mais tu dois savoir que nous n'ajoutons pas foi à de telles bêtises.

— Va-t'en! va-t'en! continua la sorcière en faisant les mêmes gesticulations, c'est toi qui amènes l'Anglais pour dévorer le Français.

— Je vais lui parler, dit Blanche: elle m'aime beaucoup; je suis sûre qu'elle me répondra.

S'approchant alors, elle lui mit la main sur l'épaule, et lui dit de sa voix la plus douce:

— Est-ce que tu ne me reconnais pas, ma bonne Marie? Est-ce que tu ne reconnais pas la petite seigneuresse, comme tu m'appelais quand j'étais enfant?

La pauvre femme interrompit son monologue, et regarda la belle jeune fille avec tendresse. Une larme même s'arrêta dans ses yeux sans pouvoir couler: cette tête fiévreuse et toujours brûlante en contenait si peu!

— Pourquoi, ma chère Marie, dit mademoiselle d'Haberville, mènes-tu cette vie sauvage et vagabonde? Pourquoi vivre dans les bois, toi la femme d'un riche habitant, toi la mère d'une nombreuse famille? Tes pauvres petits enfants, élevés par des femmes étrangères, auraient pourtant bien besoin des soins de leur bonne mère! Je viendrai te chercher après la fête avec maman et nous te ramènerons chez toi: elle parlera à ton mari qui t'aime toujours; tu dois être bien malheureuse!

La pauvre femme bondit sur son siège, et ses yeux lancèrent des flammes, lorsque debout, pâle de colère, elle s'écria en regardant les assistants:

— Qui ose parler de mes malheurs?...

Est-ce la belle jeune fille, l'orgueil de ses parents, qui ne sera jamais épouse et mère? Est-ce la noble et riche demoiselle, élevée entre la soie et le coton, qui n'aura bientôt comme moi qu'une cabane pour abri? Malheur! Malheur! Malheur!

Elle se releva tout à coup avant de s'enfoncer dans la forêt, et s'écria de nouveau en voyant Jules très affecté:

— Est-ce bien Jules d'Haberville qui s'apitoie sur mes malheurs? Est-ce bien Jules d'Haberville, le brave entre les braves, dont je vois le corps sanglant traîné sur les plaines d'Abraham? Est-ce bien lui qui ensanglante le dernier glorieux champ de bataille de ma patrie? Malheur! Malheur! Malheur!

— Cette pauvre femme me fait beaucoup de peine, dit de Locheill, comme elle se préparait à entrer dans le fourré.

Elle l'entendit, se retourna pour la dernière fois, se croisa les bras, et lui dit avec un calme plein d'amertume:

— Garde ta pitié pour toi, Archibald de Locheill: la folle du domaine n'a pas besoin de ta pitié! garde-la pour toi et tes amis! garde-la pour toi-même lorsque, contraint d'exécuter un ordre barbare, tu déchireras avec tes ongles cette poitrine qui recouvre pourtant un coeur noble et généreux! Garde ta pitié pour tes amis, ô Archibald de Locheill! lorsque tu promèneras la torche incendiaire sur leurs paisibles habitations: lorsque les vieillards, les infirmes, les femmes et les enfants fuiront devant toi comme les brebis à l'approche d'un loup furieux! Garde ta pitié; tu en auras besoin lorsque tu porteras dans tes bras le corps sanglant de celui que tu appelles ton frère! Je n'éprouve, à présent, qu'une grande douleur, ô Archibald de Locheill! c'est celle de ne pouvoir te maudire! Malheur! Malheur! Malheur!

Et elle disparut dans la forêt.

— Je veux qu'un Anglais m'étrangle, dit mon oncle Raoul, si Marie la folle n'était pas ce soir le type de toutes les sorcières chantées par les poètes anciens et modernes: je ne sais sur quelle herbe elle a marché, elle toujours si polie, si douce avec nous.

Tous convinrent qu'ils ne l'avaient jamais entendue parler sur ce ton. On fit le reste du chemin en silence; car, sans ajouter foi à ses paroles, ils avaient néanmoins gardé dans leur âme un fond de tristesse.

Mais ce léger nuage fut bientôt dissipé à leur arrivée au manoir, où ils trouvèrent une société nombreuse.

De joyeux éclats de rire se faisaient entendre du chemin même, et l'écho du cap répétait le refrain:

Ramenez vos moutons, bergère,
Belle bergère, vos moutons.

Les danseurs avaient rompu un des chaînons de cette danse ronde, et parcouraient en tous sens la vaste cour du manoir, à la file les uns des autres. On entoura la voiture du chevalier, la chaîne *se renoua, et l'on fit quelques tours* de danse en criant à mademoiselle d'Haberville: Descendez, belle bergère.

Blanche sauta légèrement de voiture; le chef de la danse s'en empara, et se mit à chanter:

C'est la plus belle de céans *(bis)*.
Par la main je vous la prends *(bis)*
Ramenez vos moutons, bergère:
Ramenez, ramenez, ramenez donc,
Vos moutons, vos moutons, ma bergère,
Ramenez, ramenez, ramenez donc
Belle bergère, vos *moutons*.

On fit encore plusieurs rondes autour de la voiture du chevalier en chantant:

Ramenez, ramenez, ramenez donc,
Belle bergère, vos moutons,

On rompit encore la chaîne; et toute la bande joyeuse enfila dans le manoir en dansant et chantant le joyeux refrain.

Mon oncle Raoul, délivré à la fin de ces danseurs impitoyables, descendit comme il put de voiture pour rejoindre la société à la table du réveillon.

CHAPITRE DIXIEME

Tout homme qui, à quarante ans, n'est pas misanthrope, n'a jamais aimé les hommes.

Chamfort.

J'ai été prodigieusement fier jusqu'à *quarante-cinq ans; mais* le malheur m'a bien courbé et m'a rendu aussi humble que j'étais fier. Ah! c'est une grande école que le malheur! j'ai appris à me courber et à m'humilier sous la main de Dieu.

Chênedollé.

LE BON GENTILHOMME

Les deux mois que Jules devait passer avec sa famille, avant son départ pour l'Europe, étaient déjà expirés; et le vaisseau dans lequel il avait pris passage devait faire voile sous peu de jours. De Locheill était à Québec, occupé aux préparatifs d'un voyage qui, en moyenne, ne devait pas durer moins de deux mois. Il fallait d'amples provisions, et monsieur d'Haberville avait chargé de ces soins le jeune Ecossais, tandis que de leur côté la mère et la soeur de Jules encombraient les valises des jeunes gens de toutes les douceurs que leur tendresse prévoyante pouvait leur suggérer. Plus approchait le temps d'une séparation qui pouvait être éternelle, plus Jules était empressé auprès de ses bons parents, qu'il ne quittait guère. Il leur dit cependant un jour:

— J'ai promis, comme vous savez, au bon gentilhomme, d'aller coucher chez lui avant mon départ pour l'Europe; je serai de retour demain au matin pour déjeuner avec vous.

Ce disant, il prit son fusil, et s'achemina vers la forêt, tant pour chasser que pour abréger la route.

Monsieur d'Egmont, que tout le monde appelait "le bon gentilhomme", habitait une maisonnette située sur la rivière des Trois-Saumons, à environ trois quarts de lieue du manoir. Il vivait là avec une fidèle domestique qui avait partagé sa bonne et sa mauvaise fortune. André Francoeur était du même âge que son maître, et son frère de lait; compagnon des jeux de son enfance, plutôt son ami, son confident, que son valet de chambre dans un âge plus avancé, André Francoeur avait trouvé aussi naturel de s'attacher à lui lorsque la *main de fer du malheur l'eut* étreint, que lorsqu'en ses jours prospères, il le suivait dans ses parties de plaisir, et recevait les cadeaux dont le comblait sans cesse son bon et généreux maître.

Le bon gentilhomme et son domestique vivaient alors d'une petite rente, produit d'un capital qu'ils avaient mis en commun. On pouvait même dire que les épargnes du valet surpassaient celles du maître, provenant d'une petite pension alimentaire que lui faisait sa famille lorsqu'il vivait en France. Etait-ce bien honorable à monsieur d'Egmont de vivre en parties des épargnes de Francoeur? chacun répondra non; mais le bon gentilhomme raisonnait autrement:

— J'ai été riche autrefois, j'ai dépensé la plus grande partie de ma fortune à obliger mes amis, j'ai répandu mes bienfaits sur tous les hommes indifféremment, et mes nobles amis ne m'ont payé que d'ingratitude. André seul s'est montré reconnaissant; André seul m'a prouvé qu'il avait un noble coeur: je puis donc, sans manquer à la délicatesse, associer ma fortune à la sienne, comme je l'eusse fait avec un homme de mon rang, s'il s'en fût trouvé un seul, un seul assez généreux pour imiter mon valet; d'ailleurs, au dernier vivant la succession.

Lorsque Jules arriva, le bon gentilhomme était occupé à sarcler un carré de laitues dans son jardin. Tout à sa besogne, il ne vit point son jeune ami, qui, appuyé sur l'enclos, le contemplait en silence en écoutant son monologue..

— Pauvre insecte! disait le bon gentilhomme, pauvre petit insecte! j'ai eu le malheur de te blesser, et voilà que les autres fourmis, naguère tes amies, se précipitent sur toi pour te dévorer. Ces petites bêtes sont donc aussi cruelles que les hommes. Je vais te secourir: et vous, mesdames les fourmis, merci de la leçon; j'ai meilleure opinion maintenant de mes semblables.

— Pauvre misanthrope! pensa Jules; il faut donc qu'il ait bien souffert, ayant une âme si sensible.

Et, se retirant alors sans bruit, il entra par la porte du jardin.

Monsieur d'Egmont poussa un cri de joie en voyant son jeune ami, et l'embrassa avec affection: il l'avait vu élever, et l'aimait comme son fils. Quoiqu'il eût constamment refusé, depuis trente ans qu'il vivait dans la seigneurie du capitaine d'Haberville, de venir vivre au manoir, avec son fidèle domestique, il y faisait cependant de fréquentes visites, qui duraient souvent au delà d'une semaine, surtout en l'absence des étrangers; car, sans éviter positivement la société, il avait trop souffert dans ses rapports avec les hommes de sa classe, pour se mêler cordialement à leurs joies bruyantes.

Monsieur d'Egmont, quoique pauvre, ne laissait pas de faire beaucoup de bien: il consolait les affligés, visitait les malades, les soignait avec des simples, dont ses études botaniques lui avaient révélé les vertus secrètes; et, si ses charités n'étaient pas abondantes, elles étaient distribuées de si bon coeur, avec tant de délicatesse, que les pauvres en étaient plus touchés que de celles plus considérables de bien des riches. On semblait en conséquence avoir oublié son nom pour ne l'appeler que le bon gentilhomme.

Lorsque monsieur d'Egmont et son jeune ami entrèrent dans la maison après une courte promenade aux alentours, André mettait sur la table un plat de truites de la plus belle apparence et un plat de tourtes à la crapaudine couvertes de cerfeuil cru.

— C'est un souper peu dispendieux, dit le bon gentilhomme; j'ai pris les truites moi-même, devant ma porte, il y a une heure environ. André a tué les tourtes ce matin au soleil levant, dans cet arbre sec à demi-portée de fusil de ma maison: tu vois que, sans être seigneur, j'ai vivier et colombier sur mon domaine. Maintenant une salade de laitue à la crème, une jatte de framboises, une bouteille de vin: et voilà ton souper, Jules, mon ami!

— Et jamais vivier et colombier, dit celui-ci, n'auront fourni un meilleur repas à un chasseur affamé.

Le repas fut très gai, car Monsieur d'Egmont semblait, malgré son grand âge, avoir retrouvé la gaieté de sa jeunesse, pour fêter son jeune ami. Sa conversation, toujours très amusante, était aussi très instructive: car, s'il avait beaucoup pratiqué les hommes dans sa jeunesse, il avait aussi trouvé dans l'étude une distraction à ses malheurs.

— Comment trouves-tu ce vin? dit-il à Jules, qui, mangeant comme un loup, avait déjà avalé quelques rasades.

— Excellent, sur mon honneur.

— Tu es connaisseur, mon ami, reprit Monsieur d'Egmont; car, si l'âge doit améliorer les hommes et le vin, celui-ci doit être bien bon, et moi je devrais arriver à la perfection, car me voilà bien vite nonagénaire.

— Aussi, dit Jules, vous appelle-t-on le bon gentilhomme.

— Les Athéniens, mon fils, bannissaient Aristide en l'appelant le juste. Mais laissons les hommes et parlons du vin: j'en bois rarement moi-même; j'ai appris à m'en passer comme de bien d'autres objets de luxe inutiles au bien-être de l'homme, et je jouis encore d'une santé parfaite. Ce vin, que tu trouves excellent, est plus vieux que toi: son âge serait peu pour un homme; c'est beaucoup pour du vin. Ton père m'en envoya un panier le jour de ta naissance; car il était si heureux, qu'il fit des cadeaux à tous ses amis. Je l'ai toujours conservé avec beaucoup de soin, et je n'en donne que dans les rares occasions comme celle-ci. A ta santé, mon cher fils; succès à toutes tes entreprises, et lorsque tu seras de retour dans la Nouvelle-France, promets-moi de venir souper ici et boire une dernière bouteille de ce vin, que je garderai pour toi.

Tu me regardes avec étonnement; tu crois qu'il est probable qu'à ton retour j'aurai depuis longtemps payé cette dernière dette que le débiteur le plus récalcitrant doit à la nature! Tu te trompes, mon cher fils; un homme comme moi ne meurt pas. Mais, tiens, nous avons maintenant fini de souper; laissons la table du festin, et allons nous asseoir *sub tegmine fagi*, c'est-à-dire, au pied de ce superbe noyer, dont les branches touffues se mirent dans les eaux limpides de cette charmante rivière.

Le temps était magnifique: quelques rayons de la lune, alors dans son plein, se jouaient dans l'onde, à leurs pieds. Le murmure de l'eau faisait seul diversion au calme de cette belle nuit canadienne. Monsieur d'Egmont garda le silence pendant quelques minutes, la tête penchée sur son sein; et Jules, respectant sa rêverie, se mit à tracer sur le sable, avec son doigt, quelques lignes géométriques.

— J'ai beaucoup désiré, mon cher Jules, dit le bon gentilhomme, de m'entretenir avec toi avant ton départ pour l'Europe, avant ton entrée dans la vie des hommes. Je sais bien que l'expérience d'autrui est peu profitable, et qu'il faut que chacun paie le tribut de sa propre inexpérience; n'importe, j'aurai toujours la consolation de t'ouvrir mon coeur, ce coeur qui devrait être desséché depuis longtemps mais qui bat toujours avec autant de force que lorsque, viveur infatigable, je conduisais les bandes joyeuses de mes amis, il y a déjà plus d'un demi-siècle. Tu me regardais tantôt, mon fils, avec étonnement, lorsque je te disais qu'un homme comme moi ne meurt pas: tu pensais que c'était une métaphore; j'étais pourtant bien sincère dans le *moment. J'ai imploré la* mort tant de fois à deux genoux, que j'ai fini par cesser presque d'y croire. Les païens en avaient fait une divinité: c'était, sans doute, pour l'implorer dans les grandes infortunes. Si la physiologie nous enseigne que nos souffrances sont en raison de la sensibilité de nos nerfs, et partant de toute notre organisation, j'ai alors souffert, ô mon fils! ce qui aurait tué cinquante hommes des plus robustes.

Le bon gentilhomme se tut de nouveau, et Jules lança quelques petits cailloux dans la rivière.

(à suivre)

Les Anciens Canadiens, par *Philippe Aubert de Gaspé. En vente à la librairie Beauchemin, Montréal, au prix d'une piastre le volume broché.*

Le centenaire de Pasteur

Le monde entier va célébrer cet événement le mois prochain — L'oeuvre du grand chimiste est impérissable.

Au mois de décembre prochain, le monde entier célébrera le centenaire de Louis Pasteur.

Ce nom depuis plus d'un demi-siècle résonne comme toute une fanfare d'un bout du monde à l'autre. Quel que soit le continent, le pays, la nationalité ou la religion, tous se découvrent avec respect et l'acclament comme étant celui d'un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité.

L'oeuvre de Pasteur embrasse un champ si vaste que non seulement les sciences existantes en profiteront pour se développer davantage, mais ses découvertes ouvriront des horizons nouveaux dont bénéficiera à jamais le genre humain.

Tous lui doivent une dette de reconnaissance, depuis le petit enfant jusqu'au vieillard, depuis l'habitant des villes à ceux qui cultivent la terre et vivent à la campagne. Le convalescent qui se relève d'une terrible maladie lui doit sans doute la vie. Le blessé qui gémit sur son lit d'hôpital, qui vient de subir une opération quelque fois vitale, lui doit aussi les moyens antiseptiques qui le sauveront. Les populations de la terre lui sont redevables des méthodes hygiéniques que ses découvertes inspirèrent et qui non seulement guérissent, mais préviennent les maladies contagieuses.

Savants ou ignorants se rendent compte qu'il a fait quelque chose de grand; aussi profane que l'on soit, on ne peut rester insensible à son oeuvre; car elle est si grande qu'elle en impose à l'attention universelle, si simple qu'un homme cultivé en peut le développement, si heureuse que les ignorants eux-mêmes, éclairés et convaincus la proclament et la vénèrent.

A l'occasion de ce centenaire, les savants des deux hémisphères vont se réunir pour acclamer la grandeur de l'oeuvre de Louis Pasteur, mais il ne faut pas oublier que cette date mémorable du centenaire du grand savant ne doit pas être célébrée uniquement par les Académies et les personnes de science; l'oeuvre de cet homme de génie s'adressait à l'humanité toute entière et c'est elle qui doit le bénir.

Pasteur ne fut pas seulement un grand chimiste qui attira tout d'abord sur lui les regards du monde scientifique; mais esprit profond, observateur judicieux, ses études devaient attirer son attention sur d'autres sujets; son amour du travail, ayant une ténacité et une énergie incomparables, il avait un but qu'il désirait atteindre et comme il le disait: "Pour arriver il faut trois choses: la volonté, le travail, le succès, qui se partagent l'existence humaine. La volonté ouvre les portes aux carrières brillantes et heureuses, le travail les franchit et une fois arrivé au terme du voyage, le succès vient couronner l'oeuvre." Cette belle pensée semble avoir été la clef de la vie de Pasteur, vie toute de travail et de volonté, et jamais succès plus grand et plus efficace n'a couronné le labeur d'un homme.

Ses premières découvertes comme chimiste attirèrent son attention sur un monde encore mal connu, l'infiniment petit, ces microbes dont beaucoup ignoraient l'existence, auxquels d'autres ne croyaient pas, et dont quelques-uns seulement avaient observé la présence et les ravages. Pasteur, en étudiant la fermentation, les maladies des vins et des bières, choses qui avaient dérouté les chercheurs, conclut que la théorie de la génération spontanée n'était qu'une chimère. Il se demanda comment le vin et le lait surissaient à l'exposition de l'air et prouva que ce phénomène était dû à la présence de germes qui se trouvaient dans l'air, que ceux-ci étant exclus, il ne se produisait pas. Ceci fut pour lui toute une révélation.

Ayant commencé tout d'abord ses études et observations sur les animaux, il interrogea les organismes et analysa les problèmes de la transmission sur les humains, puis lorsqu'il eut imposé au charbon et au rouget du porc ce vaccin dont les fermiers et les agriculteurs reconnaissent les bienfaits, il inocula le choléra des poules, les maladies des vers à soie, et rendit encore des services aux éleveurs et à l'industrie du monde entier, et toujours grâce à lui, l'homme est aujourd'hui victorieux de la rage.

Louis Pasteur fut non seulement le père de la science bactériologique, le fondateur de la science physio-chimique, mais aussi le créateur de la thérapeutique biologique, et comme le disait le célèbre chirurgien anglais Lord Lister: "Il n'a jamais existé dans le monde entier un individu auquel doivent autant les sciences médicales et chirurgicales. Grâce à lui, la chirurgie a subi une révolution complète qui la dépouille de ses terreurs et qui élargit presque sans limite son pouvoir efficace."

C'est donc grâce aux découvertes de Pasteur que nous avons l'antiseptie telle qu'on la pratique aujourd'hui, que les opérations se font pour ainsi dire sans danger, que les plaies ne s'infectent pas, et dans la terrible guerre que nous venons de traverser, les malheureux soldats blessés ont été à même de juger de l'éclatante preuve de ses bienfaits.

L'oeuvre de Pasteur atteint les hauteurs de la vie, interroge les organismes et analyse les maladies qui la ruinent. Elle pose le problème de la transmission et de la contagion du mal. Ferments et virus sont des êtres vivants, le vaccin est un virus atténué, la médecine a pour but l'atténuation artificielle des virus. Ainsi, faisant sortir le remède du mal lui-même, Pasteur fonda la médecine microbienne.

Ce fut lui qui leva le voile qui avait couvert depuis des siècles les maladies contagieuses, infectieuses. Il démontra leur nature microbienne et les moyens à prendre pour prévenir les contagions. Tous savent que les maladies contagieuses constituent la grande majorité des maladies qui affligent le genre humain.

C'est aussi grâce à ses précieuses découvertes que des milliers de mères doivent la vie de leurs enfants par la méthode que l'on nomme la "pasteurisation" du lait.

Enfin nous avons aussi les précieuses découvertes de l'Institut Pasteur de Paris, et il ne faut pas oublier que celles des savants étrangers furent inspirées par les découvertes de Pasteur, et que tous lui doivent d'avoir coopéré au soulagement de l'humanité.

Louis Pasteur fut aussi un grand patriote qui donna en toutes occasions les preuves de son amour et de son attachement à sa patrie. Il aimait son semblable et travaillait pour lui, et pendant que d'autres savants, s'écartant du véritable chemin, croyant donner les preuves de la profondeur de leurs vues, s'éloignaient de la divinité pour tomber dans les profondeurs du matérialisme, Louis Pasteur, au contraire, plus il approfondissait les mystères de la vie matérielle, plus il s'approchait davantage du Créateur de toutes choses. Jusqu'au dernier moment, il resta un catholique convaincu. Quelques heures avant sa mort, il se fit lire la vie de saint Vincent de Paul et mourut son chapelet dans la main.

Voici l'homme de génie dont on va célébrer le centenaire. Ici, à New-York, un comité vient de se former pour donner à cette célébration le plus grand éclat possible; aussi on ne saurait trop engager la presse française tout entière, les sociétés et organisations françaises et canadiennes-françaises des Etats-Unis et du Canada de prendre, même dès maintenant, les dispositions nécessaires pour faire du centenaire de Pasteur, non seulement une affaire locale, mais lui donner un caractère national.

Pour le Comité du centenaire de Pasteur,

Docteur JEHIN DE PRUME.

New-York, le 6 octobre 1922.

UNE DERNIERE CHANCE

Nous avons cru devoir nous rendre à la demande de plusieurs de nos lecteurs, et prolonger notre grande tombola jusqu'à la fin de novembre, qui est également le dernier mois de notre année financière. Voilà une dernière chance à tous les retardataires de se mettre en règle avec notre administration tout en courant la chance de gagner un Voyage dans l'Est, un Phonographe Casavant d'une valeur de $160.00, 100 livres de tabac canadien ou encore $25.00. Le 6 décembre les noms des heureux gagnants seront publiés dans "Le Patriote." Cette décision est finale. Nous espérons que tous nos abonnés profiteront d'une offre aussi généreuse et se feront un devoir de payer leur abonnement.

La chasse au gros gibier dans la Saskatchewan

La saison de la chasse au gros gibier, — chevreuil, caribou et orignal — ouvrira pour la Saskatchewan le 15 novembre, au lever du soleil. Elle restera ouverte pendant un mois.

Pendant cette période il n'est cependant permis de tuer l'orignal, le caribou et le chevreuil qu'au nord du townshipp 34. Il est contraire à la loi de tuer ces animaux au sud de cette ligne de démarcation.

Les particularités de la chasse aux animaux à fourrure, qui s'est ouverte le 1er novembre, sont les suivantes:

Vison, pêcheur, fouine et renard: la saison s'est ouverte le 1er novembre et se poursuivra jusqu'au 31 mars 1923.

Loutre: saison ouverte le 1er novembre, elle se poursuivra jusqu'au 30 avril 1923.

Rat musqué (sud du township 53): la saison est ouverte depuis le 1er novembre et le restera pendant un mois; elle ouvrira de nouveau le 1er mars 1923 et restera ouverte jusqu'au 30 avril 1923.

Rat musqué (nord du township 53): la saison est ouverte depuis le 1er novembre et le restera pendant un mois; elle ouvrira de nouveau le 1er mars 1923 et restera ouverte jusqu'au 13 mai 1923.

Castor (nord du township 53): la saison est ouverte depuis le 1er novembre et se poursuivra jusqu'au 30 avril 1923.

Un fermier tue son frère, croyant tirer sur un orignal

Les deux frères Ernest et John Hickey, de Paddockwood, étaient partis de leur homestead à la recherche de bois de construction. Tous les deux étaient munis d'une carabine. Sur la route ils avaient vu un gros orignal. Après avoir pris leur dîner, John s'était mis à la recherche de l'animal. Ernest avait fait un cercle dans une autre direction et attendait le retour de son frère lorsqu'il entendit un bruit qu'il prit pour celui d'un orignal courant dans le bois. Se précipitant avec sa carabine, il crut voir l'original, la tête haute, humant l'air. Il tira dessus et il entendit aussitôt John s'écrier: "Oh! Ernest, tu as tiré sur ton frère!"

Le Dr Montreuil, qui accompagnait les policiers envoyés sur les lieux, a déclaré que la mort avait été la suite d'une hémorragie causée par la blessure.

Le jury a décidé qu'Ernest Hickey avait été imprudent en tirant dans de telles circonstances. Traduit devant le magistrat Murray pour négligence criminelle, il a plaidé coupable e a été condamné à $100 d'amende ou, à défaut de payement, à trois mois de prison.

John Hickey laisse une femme et un enfant de trois semaines. Il n'était dans le district que depuis un mois.

WILLOW-BUNCH, Sask.

Blanche Lamontagne-Beauregard, a dit dans ses "Récits et Légendes": "Nos campagnes sont restées le foyer de nos traditions et la source la plus pure de notre vitalité nationale. Il importe donc, pour vaincre dans notre lutte pour la vie, de ne pas laisser troubler l'eau pure de cette source et de voir à ce que l'arbre penche du bon côté. Car une race est un arbre, petit ou grand, qui pousse sous le vent des tempêtes et qui résiste suivant la puissance de ses rameaux. Si certaines de ses branches sont trop faibles pour supporter l'attaque, l'arbre tout entier finit par s'affaiblir et meurt. Voyons donc à ce que l'arbre de notre race soit un arbre sain. Efforçons nous de lui faire pousser des branches vigoureuses qui résisteront à l'orage, et d'où rayonnera un jour, sous le soleil des beaux étés, le magnifique épanouissement de la vie."

— M. l'abbé Duchaine, qui a été vicaire près d'un an à Willow Bunch, a été nommé curé de Frenchville, Sask Ce départ particulièrement subit est vivement regretté de notre curé M Lemieux et de tous les paroissions M. Duchaine a été, durant son séjour ici, non seulement un prêtre zélé dans l'exercice de son ministère, mais il a été mêlé d'une façon active et avec succès à tous les grands mouvements paroissiaux. Il a été la cheville ouvrière dans l'organisation de nos fêtes du cinquantenaire, dans la régie de nos cercles nationaux et scolaires Il laisse un très bon souvenir; nous le remercions bien cordialement pour le dévouement qu'il a déployé ici pour le cause paroissiale, catholique et française.

— Le cercle Duvernay se prépare toujours à nous causer une agréable surprise cet automne. On prépare une jolie pièce qui sera magnifiquement montée et le programme promet d'être intéressant.

— Les exercices du Saint-Rosaire sont terminés depuis le dernier d'octobre. Ils ont été suivis avec une grande piété par un nombre édifiant de paroissiens.

— Dans quelques jours, le couvent sera peint à neuf. Il a déjà très belle mine, il nous apparaît tout rajeuni.

— M. Uldéric Coutre s'est fracturé les deux os de l'avant-bras droit en cherchant à démarrer un Chevrolet. Il est temps que ces derniers s'en mêlent, car les Ford en ont assez sur leur compte.

— M. Hector Marcotte, jeune avocat de Ponteix, a passé la semaine dernière à Willow Bunch. Il a été étonné du chiffre d'affaires qui se fait quotidiennement dans notre petite ville; il a trouvé notre campagne vraiment pittoresque et d'une richesse qui permet d'espérer que d'ici à deux ou trois ans, si le gouvernement construit l'extention du C.N.R., Willow Bunch sera l'un des centres les plus importants du sud de la Saskatchewan. Ce qui l'a agréablement impressionné, c'est de voir qu'à Willow Bunch, l'élément français domine en nombre comme en influence. M. Marcotte a été invité à plusieurs reprises durant son séjour ici, à venir ouvrir une étude de loi parmi nous, à quoi il a répondu qu'une question d'une aussi grande importance demandait considération, et je serai en mesure de vous dire probablement un oui dans quelque temps.

— Le comité des Grain Growers a fait, le printemps dernier, une étude minutieuse des avantages de la culture mixte et a invité nos fermiers à acheter des animaux en nombre relatif à la grandeur de terrain qu'ils pouvaient disposer pour leur entretien. Ils ont fait venir des chars de bestiaux qui ont été distribués un peu partout; tous paraissent enchantés de cet essai. Messieurs, il ne vous manque plus qu'un silo qui vous permettrait d'hiverner vos animaux à très bon marché. Beaucoup d'entre vous ont récolté des tournesols, de l'avoine et du blé d'Inde, trois plantes peu coûteuses pour le fermier et d'une nutrition de premier ordre, spécialement la première qui pousse volumineuse et abondante dans l'Ouest. Ces plantes, étant ensilées, conserveraient mieux leur valeur alimentaire; elles seraient plus savoureuses, plus digestibles et fourniraient un fourrage succulent, nécessaire dans une bonne ration. De plus, le silo permet de conserver à très peu de frais une grosse quantité de ces trois aliments dans un très petit espace. M. James Hoath est le premier à en faire l'expérience cette année. J'espère que nous observerons cette innovation qui trouvera des imitateurs dans la région, si ça paraît pratique. D'ailleurs un silo ne coûte pas très cher d'achat si on ne verse pas dans le luxe ou la fantaisie. M. C. R. Bradford, adjoint au régisseur, station expérimentale de Lacombe, Albérta, nous dit que quelques jours, avec un attelage et une pelle a cheval, suffisent pour creuser une tranchée de 16 pieds sur 30 et de 3 pieds de profondeur; un peu de vieille paille suffit comme couverture. Le silo ainsi construit est le grenier à fourrage le meilleur marché de la ferme.

— Il y aura à l'avenir, deux représentations cinématographiques par semaine à la salle St-Jean-Baptiste: le mercredi et samedi soirs à 8 h. p.m. précises. Prix d'entrée: adultes, 50 centins; enfants, 20 centins.

— Le comité des cinq se montre très actif depuis quelque temps; il a tenu sa dernière réunion lundi dernier au soir. S'il faut en croire les apparences, il se brasse quelque chose de neuf à propos de l'extension du C.N.R.

— Le vote qui a été donné aux dix assemblées convoquées dans la circonscription municipale, en vue d'obtenir l'opinion populaire sur la subvention du nouvel hôpital, a été unanime. Partout les organisateurs de ces réunions ont trouvé de l'enthousiasme, ce qui veut dire que nous aurons cet hôpital à l'automne.

— MM. F.-X. Bellefleur et Gérard Tremblay étaient de passage ici la semaine dernière.

— On nous apprend que M. l'abbé Girouard viendra passer quelque temps à Willow Bunch. Nous serons heureux de revoir cette figure sympathique toujours aimée de nos paroissiens.

Service spécial du Pacifique Canadien pour les visiteurs qui désirent passer Noël et le Jour de l'An en Europe

Pour le service des visiteurs qui veulent passer la Noël et le Jour de l'An dans les Vieux Pays, le Pacifique Canadien aura des chars touristes spéciaux, d'Edmonton, Calgary, Saskatoon, Moose Jaw et Régina, correspondant avec le train spécial quittant Winnipeg, à 9 h. 20 a.m., samedi, le 9 décembre, faisant le service jusqu'à St-Jean, pour le départ du navire "Montcalm" le 12 décembre.

Ce service spécial de chars dortoirs fera le service pour le départ des paquebots suivants:

Le "Tunisian," quittant St-Jean pour Liverpool le 5 décembre. Service spécial de chars touristes dortoirs de Calgary, Moose Jaw et Régina le 1er décembre, de Winnipeg le 2 décembre.

Le "Victorian" quittant St-Jean pour Glasgow le 7 décembre. Service spécial de chars touristes dortoirs de Calgary, Moose Jaw et Régina le 3 décembre, de Winnipeg le 4 décembre.

Le "Melita" quittant St-Jean pour Southampton le 9 décembre. Service spécial de chars touristes dortoirs de Calgary, Moose Jaw et Régina le 5 décembre, de Winnipeg le 6 décembre.

Le "Montcalm" quittant St-Jean pour Liverpool le 12 décembre. Service spécial de chars touristes dortoirs d'Edmonton le 7 décembre, de Saskatoon le 8, Calgary, Moose Jaw et Régina le 8 décembre, correspondant avec le train spécial de Winnipeg à 9 h. 20, samedi le 9 décembre.

Le "Metagama" quittant St-Jean pour Glasgow le 15 décembre. Service spécial de chars touristes dortoirs de Calgary, Moose Jaw et Régina le 11 décembre, de Winnipeg le 12 décembre.

Ce service permettra à ceux qui veulent passer la Noël dans les Vieux Pays, de faire le trajet directement sans changer de trains et sans correspondances.

Tout agent du Pacifique donnera avec plaisir les renseignements nécessaires sur le départ des paquebots, le prix du billet, etc., et pourra obtenir le passe-port et réserver les places sur les chars dortoirs. ann.

Marché au détail de Prince-Albert

Avoine, le minot 40c
Son, le sac, ... $1.25
Moulée, le sac, ... $1.25
Foin pressé, ... 90c
Foin non pressé, la charge, ... $8 à $10
Beurre de ferme, la livre, .35c
Beurre de crèmerie, ... 45c
Oeufs frais, la douzaine, ... 45c
Charbon, la tonne, ... $7.50 à $11.50
Bois, la corde, ..$6.50 à $9.00
Boeuf, la livre, ... 06c
Boeuf, la livre, ... 05c
Porc, la livre, ... 15c
Veau, la livre, ... 08c
Lamb, la livre, ... 20c
Mouton, la livre, ... 15c
Peaux de cheval, la peau, $1.25
Peaux de boeuf, la livre ..07c

Marché aux grains de Winnipeg

Blé — Nord No.1, 1.05 1-8; No.2, 1.03 7-8; No.3, 1.00 3-8; No. 4, 94 3-8; No. 5, 89 5-8; No. 6, 83 3-8; fourrage, 73 3-8; voie, 1.05.

Avoine — No. 2 C.W., 46 5-8; No. 3 C.W. et fourrage extra No. 1, 40 3-8; fourrage No. 1, 37 5-8; fourrage No. 2, 34 3-8; rejeté, 30 5-8; voie, 42 5-8.

Orge — No. 3 C.W., 52 3-4; No. 4 C.W., 48 1-8; rejeté et fourrage, 41 3-4; voie, 52 3-4.

Lin — No. 1 N.W.C., 2.21 1-4; No.2 C.W., 2.14 1-4; No.3 C.W. et rejeté, 1.80 1-4; voie, 2.18 1-8.

Seigle — No. 2 C. W. 77 7-8.

Marché au grain de Prince-Albert

No. 1, 85; No. 2, 83; No. 3, 78; No. 4, 71; No. 5, 65.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE DES HOMMES QUI désirent des positions qui leur donneront de $25 à $50 par semaine. Nous pouvons vous assurer une position permanente, comme nous avons une grande demande pour mécaniciens compétents de garage, ingénieurs, experts en piles et en éléctricité, vulcaniseurs, etc. Il y a aussi des centaines de demandes pour chauffeurs de camions et de taxis. Si vous voulez apprendre, nous promettons de vous rendre compétents en très peu de temps. Classes de jour et du soir. Entrainement scientifique pratique garanti. Demandez notre catalogue fourni gratuitement et notre proposition spécible. Hemphill Auto & Engeneering Schools 119 20th st. E. Saskatoon. 36

ON DEMANDE TRAVAIL LEGER propre et permanent à l'intérieur. Salaire, $25 à $50 par semaine. D'après notre système, vous pourez gagner tout en apprenant le métier de barbier. Nous fournissons les outils. Positions garanties et nous vous aidons à ouvrir votre salon de toilette. Expérience pas nécessaire, l'apprentissage ne dure pas longtemps. Demandez notre catalogue et notre proposition spéciale. Hemphill Barber College 119 20th St. E. Saskatoon. 36

A VENDRE — Ancien site d'école, avec ou sans la vieille école. Très beau centre d'affaires au comptant. Adressez-vous à P. Bujold Sec., Debden, Sask. 37-38

JEUNE FILLE DESIRE POSITION dans bureau ou magasin. Diplômes cours commercial, dactylographie et sténographie. Anglais et français. Références. Adressez, Corinne Smith, Le Pas, Man. 38 P

TERRE A VENDRE — A 8 milles de la ville, spécialement adaptée pour l'élevage ou la laiterie, toute clôturé à quatre fils de fer; centre français, un mille de l'école, bon marché pour comptant ou à termes. S'adresser au *Patriote de l'Ouest*, Prince-Albert. 32-36

DACTYLOGRAPHE — Remington, aussi bon qu'un neuf, dernier modèle, à vendre à moitié prix. Merchants' Hotel, Prince-Albert, Sask.

ON DEMANDE — Une institutrice pour le district scolaire d'Emilebury, possédant un certificat de 1ère, deuxième ou troisième classe. S'adresser à J. I. Brulé, Albertville. 37-36

INVENTEURS — Les manufacturiers prêtent toujours attention aux bonnes inventions. Les inventions de mérite ont édifié des fortunes. Ecrivez aujourd'hui pour recevoir la liste des projets d'inventions et nos circulaires gratuitement. The Ramsay Co. 273, Bank St.—Agents de patentes—Ottawa, Ont. 31-44